



n°239

Bulletin communal - Bimestriel

www.olln.be

/VilledeOLLN

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2022





Un quartier à taille humaine!

Vous êtes en quête d'un lieu exceptionnel dans un centre urbain dynamique et novateur? Ce cadre idéal, beaucoup l'ont déjà adopté, comme en témoigne le succès de la première phase du projet Esprit Courbevoie.

Situé à deux pas de Louvain-la-Neuve, ville vibrante et cosmopolite, ce nouveau quartier allie à la perfection convivialité et quiétude. Rêvez du confort de demain dans cette cité aisément accessible et connectée.

A VENDRE : STUDIOS, APPARTEMENTS 1, 2 ET 3 CH **BUREAUX & COMMERCES**

Infos et ventes:

Projet développé par :









- Editeur responsable : Abdel Ben El Mostapha
- Rédaction et crédit photographique : Marie-Claire Dufrêne Avenue des Combattants, 35 1340 Ottignies marie-claire.dufrene@olln.be
- Réalisation et mise en page baam communication agency 0488 260 541 philippe@baamagency.be www.baamagency.be
- Publicité
 Phillipe Musch 0488 260 541
- La Ville sur internet : olln.be

Ville universitaire jumelée avec Jassans-Riottier (France), Veszprem (Hongrie), Tiassalé (Côte d'Ivoire) et Leuven (Belgique).

Pacte d'amitié avec Masaya (Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans l'entité et désireuses de recevoir le Bulletin communal peuvent en faire la demande au service Information.

Pour l'OLLN Info de janvier, dépôt des articles et des insertions publicitaires avant le 28 novembre.

Administration communale
Espace du Coeur de Ville 2
1340 Ottignies
010 / 43 60 00
contact@olln.be

Votre OLLN Info est imprimé sur un papier recyclé PEFC.



Madame, Monsieur,

Certains de nos bâtiments communaux ont bien plus de 40 ans. Il devenait évident qu'un vaste plan de rénovation devait être initié. Mieux que cela. Profiter de ces travaux pour améliorer considérablement leur performance énergétique. Et en plus, réussir un allègement considérable des futures charges liées à la consommation d'énergie.

Par ces améliorations énergétiques, nos objectifs de diminuer de 55 % les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 seront atteints. L'équipe du bureau d'étude Energie bâtiment a effectué un travail exemplaire. Qu'elle soit remerciée chaleureusement par le biais de cet édito pour la réalisation impeccable de toutes les tâches requises, tant sur le plan administratif qu'opérationnel!

Concrètement, trois gros chantiers de rénovation sont prévus : l'école maternelle et primaire de Blocry, le centre sportif des Coquerées et le Centre culturel d'Ottignies. A ceux-ci s'ajoute la construction de la nouvelle piscine qui répondra aux exigences environnementales les plus élevées.

Mais n'oublions pas non plus les autres chantiers de moindre ampleur : l'école de Limauges, la salle communale Jules Ginion de Céroux, la toiture complète du ROC (rugby), la toiture des scouts de la Malaise, ...Et tout cela toujours en diminuant l'empreinte écologique.

Pour impacter le moins possible nos finances communales et finaliser l'ensemble de ces projets, nous avons obtenu des subsides grâce à des dossiers solides introduits auprès de la Province, la Région wallonne, la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Europe.

Comme vous pouvez le constater, nous travaillons au quotidien pour assurer le futur de nos concitoyens, de notre ville et de notre planète.

Bonne lecture, au plaisir de vous rencontrer et d'échanger sur ces enjeux et ces grands projets qui me tiennent à cœur. Ensemble nous pouvons changer le monde.

Abdel Ben El Mostapha Échevin en charge des Bâtiments









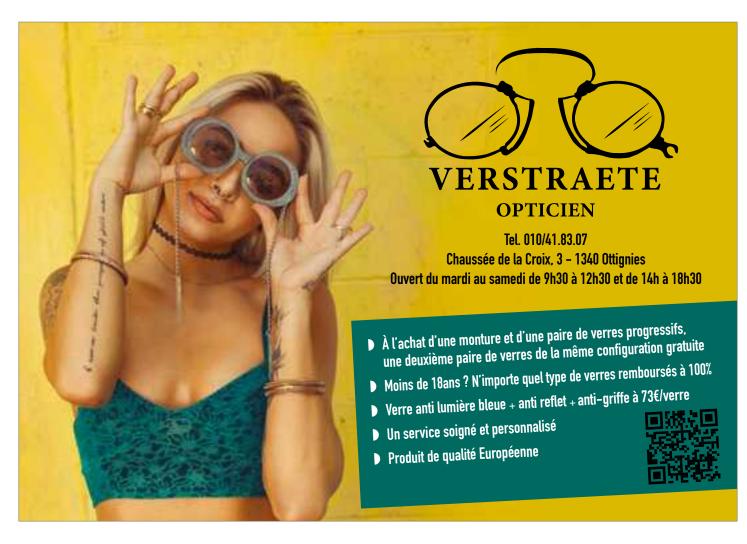














RESTAURANT ET TRAITEUR PALESTINIEN

POUR VOS DÉJEUNERS, DINERS, SOIRÉES, ÉVÈNEMENTS PROFESSIONNELS OU FAMILIAUX, NOTRE RESTAURANT S'ADAPTE À TOUTES VOS ENVIES.

Grand Rue 1 - 1348 Louvain-la-Neuve TEL - 010 24 66 16 www.branchedefiguer.be info@branchedefiguer.be



Rénovation énergétique

Toute l'enveloppe du Centre culturel est concernée : toiture, façades... la fresque aussi disparaîtra.

La Ville l'apprenait début septembre : le gouvernement de la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB) donnait son accord de principe pour l'octroi d'un subside d'un peu plus d'1,6 million d'euros HTVA pour la rénovation énergétique du Centre culturel d'Ottignies, dans le cadre du Plan pour la Reprise et la Résilience de la Belgique (PRR).

« Il s'agit en réalité de budgets européens, que la FWB est chargée de répartir », précise Tanguy Boucquey, responsable du bureau d'études Bâtiments - Énergie de notre Ville. « Pour pouvoir en bénéficier, les conditions - qui visent les économies d'énergie - sont exigeantes : bâtiment très basse énergie (on va plus loin que les normes actuelles), isolation très importante pour les murs et les toitures... ».

C'est le guichet RenoWatt qui a élaboré le cahier des charges, en tenant compte de toutes ces exigences. La rénovation concerne l'enveloppe complète du bâtiment, ses façades, la toiture, le remplacement des châssis, l'isolation... et la pose de panneaux photovoltaïques.

« Le prix des panneaux a augmenté mais pas autant que le prix de l'électricité. Nous pourrons la revendre plus cher, et ainsi rentabiliser l'installation plus vite. »

Les travaux sont estimés à 2,2 millions d'euros. Le marché (en « conception-construction », comme pour le centre sportif CSLI des Coquerées et la piscine) sera lancé avant la fin de cette année, pour une attribution en 2023. Le chantier devra être terminé fin 2026 au plus tard, pour pouvoir bénéficier des subsides européens.

Recherche architecturale

Qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas, le Centre culturel est un bâtiment emblématique de notre ville. On profitera de sa rénovation énergétique pour en revoir l'architecture, afin d'être plus en harmonie avec la société d'aujourd'hui. Notre service Urbanisme a donné quelques lignes directrices : du minéral des années 70 au « retour de la nature en ville », en tenant compte de l'échelle de perception du piéton.

« Les façades en béton accusent leurs 40 ans de vie ! Elles sont en mauvais état, des morceaux s'effritent ici et là. On va toutes les démonter, pour arriver au béton structurel. On fera les réparations nécessaires avant d'isoler correctement et de remettre un bardage par-dessus. »



La fresque « La liesse populaire » de Claude Rahir a aussi fait son temps (elle date de 1993). Elle disparaîtra, au profit de structures qui permettront d'informer sur la saison culturelle.

Bien sûr, l'accès sera amélioré pour les personnes à mobilité réduite. Le personnel du Centre culturel récupérera en outre les locaux occupés jusqu'ici par le PSE (la médecine scolaire emménagera dans les anciens bâtiments du CPAS, lire notre article à ce sujet, page 8).

Nouvelle chaudière

La chaudière au gaz qui chauffe le Centre culturel et l'hôtel de ville sera remplacée par une chaudière biomasse/à plaquettes de bois, comme celle de Céroux (qui chauffe la salle Jules Ginion, l'école communale et le restaurant).

La nouvelle chaudière chauffera le Centre culturel et l'hôtel de ville, mais aussi l'école du Centre et sa Villa, et les bâtiments B1-B2 de la Ville et du CPAS (en face). Elle sera installée dans les garages du Centre culturel, le long de l'avenue du Roi Albert.

La procédure de marché est en cours, pour un remplacement espéré en 2023.



La Ville a prévu un budget de 30.000€ pour l'aménagement des abords du skatepark de Louvain-la-Neuve (un accès pour les visiteurs autour des modules).

C'est l'entreprise Te De Route de Grez-Doiceau qui les réalisera. d'ici la fin de cette année.



Agrandir

Notre service Travaux est à l'étroit. Il est question de l'agrandir, au-dessus du 1^{er} étage du bâtiment de bureaux.

De nouveaux engagements, des services qui ont quitté le Cœur de Ville pour l'avenue de Veszprem (la cartographie et le nettoyage)... le bâtiment de notre service Travaux est devenu trop petit pour accueillir tout le monde.

Il est donc question de l'agrandir, en réaménageant l'ancienne conciergerie du 2e étage (140m²) et en la prolongeant sur le toit plat du 1er (120m²), pour y installer des bureaux.

« L'ancienne conciergerie accueille déjà des bureaux et une cafétéria, mais l'aménagement n'est pas optimal », précise Vincent Capelle, gestionnaire technique au sein du bureau d'études Bâtiments-Energie de notre service Travaux.

L'appel d'offres de novembre 2021 n'ayant été honoré d'aucune offre, il a été relancé au début de cette année. Trois offres ont été remises, mais entretemps, le prix des matériaux n'a cessé d'augmenter. Le budget risque donc d'exploser!



« Avec l'architecte (NDLR: le bureau Delvaux, de Louvainla-Neuve), nous avons étudié les pistes d'économie possibles, pour rester dans l'enveloppe de l'estimation (484.000€ TVAC). »

L'extension sera la plus écologique possible : structure en bois, isolant bio-sourcé, ventilation double-flux, toiture végétale...

« Nous essayerons d'utiliser un maximum de matériaux de réemploi : une première expérience pour nous », se réjouit Vincent Capelle. « Des cloisons intérieures, des carrelages, de l'équipement sanitaire... en fonction de ce qui sera disponible sur le marché de la récupération au moment du chantier. » •

Toitures plates

Plusieurs bâtiments communaux ont des toitures plates, dont les revêtements sont en piteux état (salle des Vîs Tchapias, école du Buston...). A défaut de pouvoir les remplacer rapidement - pour une question de budget - les ouvriers de notre équipe en charge des Bâtiments les recouvrent régulièrement d'une couleur goudronneuse un peu élastique, destinée à en colmater les fissures.

« Ce n'est pas une solution miracle mais une rustine, qui permet de tenir un, voire deux-trois ans », explique Eric Goffin, responsable du secteur « techniques spéciales » au sein de notre équipe en charge des bâtiments.

Nos ouvriers ont voulu démousser la toiture de la salle des Vîs Tchapias, avant de réaliser qu'il s'agissait de plaques ondulées en amiante. Il faudra donc faire appel à une société spécialisée. En attendant, ils ont remplacé l'éclairage, cette année, et remis les murs en couleur.



Le remplacement d'une partie de la toiture de l'école de Jassans est programmé, car le vent a fait s'envoler des ardoises : c'est une priorité. Juste à côté, la porte de la crèche Les Tournesols vient d'être remplacée.

Nouvelle piscine en 2024

Les travaux ont démarré le 29 août, pour une durée de 24 mois.

En 2024, Ottignies-Louvain-la-Neuve disposera d'une nouvelle piscine, aux dimensions olympiques (50mx25m) et au fond modulable, le long du boulevard de Lauzelle. Le projet comporte également une pataugeoire et une tribune de 200 places.



Le chantier a démarré le 29 août, par divers travaux préparatoires, suivis de la démolition de la bulle de tennis et du bâtiment qui abritait la pisciculture, puis du terrassement.

« Le gros œuvre est prévu jusqu'au 15 mars 2023 », annonce Tanguy Moubax, gestionnaire de projets au sein de notre bureau d'études Bâtiments – Énergie chargé du suivi du chantier. « Après quoi viendront les parachèvements, techniques spéciales... jusqu'au 29 août 2024 au plus tard. »

L'association momentanée « Swim Team Blocry 2.0 », pour laquelle travaille l'entreprise générale Artès, dispose en effet de 24 mois pour réaliser ces travaux commandés « clé sur porte », dans le cadre d'un marché public « design and build » (conception et construction).

Les travaux n'auront aucune incidence sur la circulation routière, si ce n'est la réquisition de 38 places de parking à proximité directe du chantier.

Au Coeur de Ville

Notre service Travaux et différentes entreprises sont intervenus à plusieurs reprises, pour améliorer l'étanchéité de la dalle du Cœur de Ville d'Ottignies, au pied du kiosque (entre les deux escaliers).

Il n'y a plus d'infiltrations dans les commerces situés en dessous, mais il faut poursuivre les interventions. L'entreprise Ed-Tra de Waterloo est intervenue cet automne au niveau du caniveau qui traverse la dalle dans toute sa longueur. Après l'hiver, elle programmera de nouvelles interventions dans les plafonds de la mercerie et du club de fitness.

Coût des travaux : 40.000€, entièrement à charge de la Ville.

Scouts au sec

La 26° Unité scoute des six vallées de Blocry - plus de 300 animés et 60 bénévoles, annonce le site internet - se réunit tous les samedis dans son local de la rue de la Malaise, entre le lac de Louvain-la-Neuve et le Bois des Rêves. Un site idyllique, qui sera d'autant plus apprécié dès la rénovation de la toiture du local (300m²). C'est prévu pour 2023!

« Suite à l'appel d'offres, des prix nous sont parvenus, supérieurs au budget disponible. Il a donc fallu inscrire un budget complémentaire dans la 2^e modification du budget communal, cet automne », explique Vincent Capelle, gestionnaire



technique au sein du bureau d'études Bâtiments-Energie de notre service Travaux.

Le toit du bâtiment sera recouvert de « panneaux sandwiches » - deux tôles, et de l'isolant entre les deux - pour un montant estimé à 60.000€ TVAC. Le chantier sera réalisé par les Toitures Bernard de Nivelles. ●



« Ouf » sportif

A l'avenue Baudouin 1er.

Encore deux semaines de patience pour les sportifs de nos Hockey Club et ROC. L'étanchéité de la toiture de leur « clubhouse » commun (un assemblement de conteneurs situé derrière l'avenue Baudouin 1er, à Louvain-la-Neuve) sera entièrement refaite, pour un budget d'environ 135.000€.

« Il s'agit de recouvrir les 700m² de toiture par une membrane bitumineuse », annonce Vincent Capelle, gestionnaire technique au sein du bureau d'études Bâtiments-Energie de notre service Travaux. « Il était grand temps d'intervenir. Il pleut dans le bâtiment et les protections temporaires installées



par notre service Exploitation sont insuffisantes. »

Les travaux devraient débuter le 1^{er} décembre, si la météo le permet. Ils ont été commandés à l'entreprise Setip de Bruxelles, spécialisée dans l'étanchéité des toitures. •

La visite médicale va déménager

Mesure du poids et de la taille, évaluation de l'audition et de la vue, examen des urines... Dès 2024, les élèves rencontreront médecin scolaire et infirmières à Mousty.

La médecine scolaire « PSE » (Promotion de la Santé à l'Ecole) va quitter les locaux qu'elle occupe dans le Centre culturel d'Ottignies pour s'installer au rez-de-chaussée des anciens bâtiments du CPAS, à l'angle de l'avenue du Douaire et de la rue de la Station (Mousty).

Ces locaux (sur 200m²) sont actuellement utilisés comme ateliers/ espaces de stockage par les ouvriers du CPAS, qui rejoindront notre service Travaux à l'avenue de Veszprem.

« Tout y est obsolète, rien n'y est aux normes. Depuis les inondations de juillet 2021, l'installation électrique est défaillante, certains circuits ont été coupés pour des raisons de sécurité », constate Tanguy Moubax, gestionnaire de projets au sein de notre bureau d'études Bâtiments – Énergie.

Bref, il faudra y réaliser de gros travaux d'aménagement intérieur. Mais on ne touchera pas à la façade.

Deux cabinets de consultation

Depuis l'avenue du Douaire, la partie gauche du bâtiment accueillera la section administrative du PSE (direction, secrétariat médical, local polyvalent, kitchenette et chaufferie, sur 38m²); la partie droite, la section consultations (espace d'accueil des enfants, salle d'attente, vestiaires, quatre cabines de déshabillage/rhabillage, un cabinet d'examen médical, un cabinet d'examens de biométrie, sur 150m²).

Côté gauche, les sanitaires seront équipés d'un WC pour les personnes à mobilité réduite. Côté droit, ils seront dotés d'une douche.

L'installation électrique sera complètement refaite, l'égouttage et la ventilation seront revus... le chauffage est le seul poste qui ne nécessitera pas de grosse intervention.

« Les travaux seront entièrement réalisés par une entreprise extérieure, le marché sera lancé en 2023. Le cahier des charges est fait, le métré est en cours. Le chantier dépassera les 150.000€. »

En parallèle, notre service Travaux devrait refaire l'installation électrique pour les locaux de l'académie situés à l'étage du bâtiment.

Le déménagement du PSE devait avoir lieu fin 2023 ou début 2024. ●





Des briques!

Les conteneurs de l'école de Limauges vont disparaître, au profit d'un bâtiment en briques. Le chantier vient de démarrer.

Bonne nouvelle pour les élèves, les enseignants et la direction de l'école communale de Limauges. Les conteneurs qui leur ont servi de réfectoire pendant des années (du provisoire qui a duré!) vont être remplacés par un bâtiment en dur, sur deux niveaux, dans la continuité de l'expression architecturale de l'école.

« Avec des briques en terre cuite classiques et des ardoises en fibrociment », précise Tanguy Moubax, gestionnaire de projets au sein de notre bureau d'études Bâtiments – Énergie. « Ce nouveau bâtiment sera passif, avec un système de ventilation double flux et une ventilation naturelle « freecooling », pour l'aération des locaux. Les raccordements seront prévus pour une installation future de panneaux photovoltaïques sur l'ensemble des toits de l'école. »

C'est l'architecte Axel Bédoret, de l'Atelier du Champ Sainte-Anne (Bierges), qui en a dessiné les plans. Outre le réfectoire (plus spacieux que le précédent), le bâtiment comptera aussi une salle de psychomotricité, une grande salle de réunion, de nouveaux sanitaires... « On passera de 200 à 360m², ce qui sera appréciable pour tout le monde ! »

200 jours ouvrables

Les travaux ont été précédés du désamiantage des tuyaux de la chaufferie de l'école, pour permettre l'installation d'une nouvelle chaudière. Certains radiateurs qui étaient neufs ont été récupérés, avant la démolition des conteneurs.

Le chantier du nouveau bâtiment - réalisé par l'entreprise générale SBMI de Ghlin - a commencé dans la foulée, fin octobre, pour 200 jours ouvrables. On peut en espérer la fin encore en 2023, mais dans la pratique, on parle plutôt de 2024 (on le sait, l'approvisionnement en matériaux pose problème depuis le début de la guerre en Ukraine).

Coût de l'investissement : 744.000€ TVAC, avec environ 557.000€ de subsides « PPT » (Programme Prioritaire de Travaux) et « FBSEOS » (Fonds des Bâtiments Scolaires de l'Enseignement Officiel Subventionné) de la Fédération Wallonie Bruxelles. Le reste à charge de la Ville, qui devra assumer l'augmentation du prix des matériaux. •

Isoler le CSLI

Et retravailler son ancienne entrée.

Le bardage des anciens bâtiments du centre sportif CSLI des Coquerées est en bon état, mais il n'y a presque pas d'isolation. Pas étonnant, donc, que la rénovation du CSLI ait été retenue par le guichet RenoWatt, au même titre que la rénovation du Centre culturel, pour en réduire les consommations énergétiques.

« Il s'agit bien des anciens bâtiments, pas de la nouvelle salle Jean Sondag », précise Tanguy Boucquey, responsable du bureau d'études Bâtiments - Énergie de notre Ville.

L'isolation de la toiture, le remplacement des châssis et l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit étaient déjà acquis, pour un montant estimé à 1 million d'euros. En plus d'un subside wallon « Ureba exceptionnel » de 190.000€, la Ville vient d'apprendre qu'elle obtenait



également une subvention de 1.300.000€, dans le cadre du Plan de Relance wallon. Elle en profitera pour isoler aussi les façades!

Comme pour le Centre culturel et la piscine, il s'agira d'un marché en conception-construction. Mais il n'y aura pas de travail d'architecture ici, puisque le bardage peut être conservé. On profitera néanmoins des travaux pour repenser la circulation dans les couloirs et retravailler l'ancienne entrée (tant qu'à faire de remplacer les châssis...). Les travaux intérieurs se feront dans une phase ultérieure.

Le marché sera lancé avant la fin de cette année, pour une attribution en 2023.



Corps de métiers séparés



Après la faillite de l'entreprise Cobardi, les travaux ont repris à l'école de La Croix.

Patatras! La construction du nouveau bâtiment de l'école communale de La Croix (730.000€ TVAC, dont près de 600.000€ de subsides de la Fédération Wallonie Bruxelles) était pratiquement terminée... quand l'entreprise générale Cobardi de Charleroi a été déclarée en faillite, en septembre 2020. Le chantier s'est arrêté!

L'affaire en justice, notre service Travaux n'est pas resté les bras croisés. Pour terminer le bâtiment (sur deux niveaux de 150m² chacun), il a été décidé de ne plus faire appel à une entreprise générale, mais de travailler avec des corps de métiers séparés, pour 15 lots différents (compris les aménagements des abords).

L'appel d'offres a été lancé, et des offres retenues pour 8 lots (relatifs aux cloisonnage et plafonnage, revêtements de sol, électricité, chauffage, sanitaires, ventilation, peinture, abords...) en septembre 2021.

« Nous avons malheureusement dû attendre l'accord de la curatelle avant de pouvoir désigner », explique Vincent Capelle, gestionnaire technique au sein du bureau d'études Bâtiments-Energie de notre service Travaux. « Ce n'est qu'en juin 2022 que nous avons pu attribuer les marchés aux entrepreneurs retenus. »

Ces derniers ont rapidement débuté le travail, qui avance hien

2e marché, 7 lots

Parce que les offres étaient trop élevées, 7 des 15 lots n'ont pas pu être attribués. Ils concernent quelques petits travaux de gros œuvre, différents ouvrages en acier (garde-corps, auvent...), la finition de la toiture,

des menuiseries intérieures et extérieures, des finitions extérieures en bois ainsi que le test d'étanchéité à l'air, puisqu'il s'agit d'un bâtiment passif.

Un 2º marché - pour les 7 lots restants - allait être soumis au vote du Conseil communal, le 25 octobre. Après quoi : appel d'offres, réception et analyse des offres, désignations... au cours du 1º semestre de 2023, si tout se passe comme prévu.

« Tout le monde espère la fin des travaux pour la rentrée scolaire 2023, mais on ne peut pas le garantir. On a vu la difficulté de ce chantier, les matériaux manquent parfois... C'est sans doute utopique. »

Cependant le résultat devrait être conforme aux attentes, avec deux belles classes à l'étage, et au rez-de-chaussée : le bureau de la directrice, la salle des professeurs, un bureau d'accueil, un espace de rangement/archives... et les sanitaires.

Encore un peu de patience...



La police restera à Ottignies

Après moult tergiversations, le Collège communal a décidé que la police resterait dans son lieu d'implantation actuel, à la rue du Monument.

Une étude de faisabilité sera réalisée d'ici la fin de cette année, qui devra tenir compte des risques d'inondation (la police a eu plus que les pieds dans l'eau en juillet 2021).

La police a déjà défini ses besoins.



Nouvelle cuisine

Après les deux nouvelles pompes à bière, le four, les plaques de cuisson, les meubles... seront remplacés d'ici la fin de cette année, à la salle de Céroux.

Pas une séance du Conseil communal sans qu'il ne soit question de la salle Jules Ginion de Céroux. La salle est très souvent louée, pour des festivités locales ou des événements privés. Son chauffage et son éclairage avaient été revus il y a quelques années, pas encore sa cuisine et son bar. Ce sera chose faite d'ici la fin décembre. Pour le confort de tous.

« Le vieux plafond en lamelles métalliques de la cuisine a été remplacé durant l'été, par un plafond en gyproc respectant les normes pour la protection incendie. Nous avons aussi remplacé l'éclairage, en piteux état, par du led », explique Eric Goffin, responsable du secteur « techniques spéciales » au sein de notre équipe en charge des bâtiments.

Tous les appareillages de la cuisine, vétustes, seront remplacés (par la société Distrinox de Wavre) : nouveau four, nouvelles plaques de cuisson, nouvelle double-friteuse, nouvel évier et nouveaux meubles en inox conformes aux impositions de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire Afsca.

« Le service Travaux va remettre une nouvelle hotte mais pour ce faire, doit aménager une sortie par la façade. Aujourd'hui la sortie se fait au niveau de la toiture plate, mais le diamètre est trop étroit pour l'appareillage actuel. Nous devrons aussi dévier les tuyaux de chauffage, qui sont dans le chemin. Et supprimer toutes les prises et interrupteurs qui ne sont plus utiles. »

Les utilisateurs bénéficieront désormais de plus d'espace, puisque le boiler électrique sera déplacé dans le petit local voisin. Cela permettra de revoir la disposition des frigos (qui, eux, sont encore aux normes). Le vieux convecteur sera remplacé par un radiateur placé en hauteur, sur un mur non utilisé, en dehors du plan de travail.

S'agissant du bar : les deux pompes à bière ont été remplacées par le fabricant Antoine, au début de cette année. Le comptoir sera réaménagé, et un revêtement antidérapant placé sur le plancher.

La porte de secours de la salle - dont la quincaillerie était vieillissante - a elle aussi été remplacée.

« Cette porte est finalement celle qui est la plus souvent utilisée, vu sa disposition. La barre anti-panique s'use donc plus vite qu'elle ne devrait, malheureusement. »

Eric Goffin signale encore que le tableau électrique sera remis en état ces prochaines semaines.

Coût des opérations : un peu moins de 40.000€ (28.000€ pour le volet cuisine, 10.000€ pour le volet électricité). •

Ecoles de Blocry et Céroux



La petite école de Céroux bénéficiera prochainement d'une nouvelle cuisine. L'actuelle n'est plus aux normes imposées par l'Afsca, elle sera entièrement démolie. C'est l'entreprise Ed-Tra de Waterloo qui réalisera les travaux, pour un budget de 50.000€. La Ville profitera de 70% de subsides de la Fédération Wallonie Bruxelles pour certains postes.

A Blocry

L'école de Blocry, elle, bénéficiera de la rénovation des blocs sanitaires (filles et garçons) au 1er étage. C'est aussi l'entreprise Ed-Tra de Waterloo qui réalisera les travaux, pour un budget de 80.000€ (ici encore, avec 70% de subsides de la Fédération Wallonie Bruxelles pour certains postes). ●









BEP ASSURCREDITS

Experts en crédits hypothécaires, placements et assurances

VOTRE CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE

Plus de 20 partenaires à votre disposition pour trouver la meilleure solution Visitez notre site www.bepassurcrédits.be

> ESPACE DU COEUR DE VILLE 16 - 1340 OTTIGNIES 010/41.40.99 - info@nd2l.be

FSMA 107/200A-cB























MAISON CROIX-ROUGE

OTTIGNIES LLN | COURT-ST-ETIENNE MONT-SAINT-GUIBERT | CHASTRE Rue de Franquenies, 10, à 1341 Céroux-Mousty 010/41.88.66 ou 0490/113.475

La MCR vous propose, hors les murs :

- + L'épicerie sociale APIDES*, Clos de l'Aciérie, 1 à 1490 urt-St-Etienne | Ouverte le mardi de 11h à 14h, **sur** rendez-vous
- + L'épicerie solidaire Vents du sud*, Rue des Bruyères, 12 à 8 Louvain-La-Neuve | Ouverte le lundi et le jeudi de 13h à 17h30. Tel 0492/90.29.30
- + La Vestiboutique, Boulevard Martin, 3 à 1340 Ottignies | Ouverte du lundi au samedi de 9h30 à 17h. Tel 0479/04.18.33 Les dons se font sur rendez-vous.
- + Le service HESTIA destiné à des personnes isolées (visites et activités collectives) | Contact : 0474 71.78.13
- Les collectes de sang. Renseignements sur le site de la Croix-Rouge – rubrique « Don de sang » pour les lieux, dates et heure(s) Tél. 010/45.14.71 pour don de plaquettes ou plasma ou autre renseignement.

Et dans les locaux de la Maison Croix-Rouge : + Les formations : Brevet européen de Premier secours,

- secourisme, etc. Inscription sur le site de la Croix-Rouge : rubrique « Se former »
- + La location et la vente de matériel sanitaire : lits médicalisés, fauteuils roulants, vélos d'appartement, etc. Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h | Tel: 010/41.07.41 et pour les lits médicalisés : 0497/52.00.00
- + La Brocante Chaque vendredi de 9h30 à 12h30 Tel 0493/37.51.60
- - -Dépôt de livres tous les vendredis de 9h00 à 12h00 -Vente et dépôt de livres : tous les samedis, de 9h00 à 12h00

Si vous désirez en savoir plus sur nos activités et si vous avez quelques heures à nous consacrer, nous serons ravis de vous accueillir en nos locaux, sur rendez-vous. Vous pouvez également nous contacter par mail à l'adresse MCR.Ottignies@croix-rouge.be.

> Nous vous en remercions. Les mandataires de la Maison Croix-Rouge

Vice-Président

Jean-Paul DUPREZ. Président

Roland VERLINDEN. Trésorier

L'accès aux épiceries sociales est réservé aux bénéficiaires détenteurs d'un réquisitoire obtenu auprès des CPAS des communes d'Ottignies LLn ou de Court-St-Etienne ou auprès du service social des étudiants de l'UCL.







Le Collège rencontra les habitants d'Ottignies centre en février, pour discuter avec eux des sujets qui les préoccupent. Un toutes-boîtes leur sera envoyé, précisant la date, le lieu et les thèmes.

Ils sont invités à communiquer leurs questions/souhaits de thématiques avant le 15 décembre: participation@ olln.be, ou par courrier : Administration communale, Participation, Espace du Cœur de Ville, 2, à 1340 Ottignies, ou par téléphone : 010 / 43 61 85. ●

1 rencontrescitoyennes.olln.be



Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 20 septembre.

Le président Cedric du Monceau introduit la séance par une citation d'Aristote : « L'ignorant affirme, le savant doute, le sage réfléchit ». Il doit l'aimer beaucoup, car il l'avait déjà partagée au début de la séance de mai dernier. « En espérant que vous soyez tous des très sages », dit-il.

L'échevin en charge de l'Environnement Philippe Delvaux, président du CA de la Maison du Développement Durable, détaille le travail de cette ASBL (son personnel, ses activités, la nouvelle « newsletter », les comptes...). Il annonce qu'essentiellement active à Louvain-la-Neuve jusqu'ici, la MDD le sera désormais sur l'ensemble du territoire de notre ville. Il met aussi en évidence l'intérêt de participer au projet européen « Sharepair » portant sur la réparation de produits électriques et électroniques.

Les conseillers approuvent les nouveaux statuts de l'ASBL et le renouvellement du contrat de gestion, moins une



abstention. Le groupe Kayoux a annoncé par voie de presse qu'il s'abstiendrait dorénavant sur tous les sujets non abordés lors de ses assemblées citoyennes.

Logement

La bourgmestre Julie Chantry annonce que la Ville va acquérir deux appartements situés dans le Domaine de Franquenies (au numéro 8 de la rue de Spangen, à Mousty). La société

 \rightarrow

Chemin n°16

La réalisation de la continuité de l'itinéraire cyclable, à proximité de la Tour de Moriensart (Céroux), a fait débat.

Hasard du calendrier, la séance du Conseil communal de septembre avait lieu en pleine Semaine de la Mobilité.

L'échevin en charge de la Mobilité Hadelin de Beer de Laer y a présenté plusieurs points, notamment le cahier des charges pour l'aménagement cyclable du « Chemin n°16 » voisin de la Tour de Moriensart, entre les points-nœuds 27 et 44, à Céroux. Coût estimé des travaux : un peu moins de 400.000€.

« Il s'agit d'un ancien appel à projet destiné à rendre les points-nœuds toujours plus opérationnels, qui verra enfin sa réalisation en 2023 », s'est réjoui l'échevin. « Deux bandes de béton faciliteront les déplacements des cyclistes en ne pénalisant pas les cavaliers, qui pourront utiliser la bande centrale non bétonnée. »

L'échevin avait invité la presse sur le site, le 16 septembre, pour expliquer les détails de l'aménagement. Ce jour-là, les pluies des dernières heures avaient rendu le chemin impraticable pour qui ne voulait pas salir ses chaussures! Pas de quoi inquiéter la bourgmestre de Lasne Laurence Rotthier et le député provincial Marc Bastin, venus dire leur enthousiasme au sujet de cet aménagement « intercommunal » soutenu par la Province (66.000€) et la Wallonie (100.000€). La commune de Lasne y ajoutera 38.000€ et la Ville d'Ottignies, 190.000€.

« Seul un petit tronçon se trouve sur le territoire de Lasne, ce qui explique pourquoi Ottignies en financera la majeure partie. Nous en profiterons pour résoudre les problèmes de mauvais écoulement d'eau », a précisé l'échevin. « 400.000€, c'est un montant maximum, parce qu'on espère avoir à faire moins de travaux de fondations que prévu. »

Pas l'unanimité

Comme lors d'un précédent Conseil, le conseiller Jacques Otlet a dit tout le mal qu'il pensait de cette dépense, inutile selon lui. « Ces chemins sont utilisés par des promeneurs et cyclistes depuis toujours, je m'y balade à pied et à vélo très régulièrement, ils sont tout à fait praticables » Il a cité plusieurs extraits d'un article paru dans Le Soir de la veille, qui interroge sur la question de la sobriété - choisie ou imposée - face aux crises, l'importance de hiérarchiser les besoins... « En confirmant votre décision de réserver 400.000€ pour bétonner un chemin de campagne accessible depuis la nuit des temps, vous vous positionnez dans la catégorie des riches. Ce besoin est-il essentiel ?! » A l'adresse du président du CPAS Michaël Gaux, en charge des Finances de la Ville : « Avons-nous les

=

de logements publics Notre Maison, candidate au départ, a finalement renoncé à cet achat. « Nous menons depuis quelques années des négociations avec les promoteurs qui développent des projets immobiliers sur notre territoire pour les faire participer à la politique de logements publics », explique la bourgmestre (NDLR: la Ville entend rester au-dessus de la barre des 10% de logements publics). « Les deux appartements nous sont cédés à prix coûtant, pour 334.000€ TVAC. »

Le conseiller Jacques Otlet s'étonne de ce coût : « $2861 \in le$ m^2 , c'est le prix du marché. On aurait pu faire beaucoup mieux lors de la négociation. »

La bourgmestre précise que la négociation a été menée avec Notre Maison. Le prix des appartements s'élève à 95.000€ (1 chambre) et 125.000€ (2 chambres), ce qui est loin des prix actuels du marché dans notre commune. La Ville n'a pas bénéficié du prix coûtant pour les caves et le parking. « On ne peut pas ne pas acheter de place de parking alors que notre règlement d'urbanisme impose une place de parking par logement. »

7 conseillers de la minorité s'abstiennent, les autres votent pour.

Ecoles en immersion

L'échevine en charge de l'Enseignement Annie Galban-Leclef évoque la restructuration qui concerne l'école du Centre d'Ottignies et l'école de Céroux. Rattacher l'implantation de Céroux à celle d'Ottignies permet de préserver le projet d'immersion, pour lequel la norme à respecter est de 140 élèves.

Les conseillers Jacques Otlet et Nicolas Van der Maeren s'inquiètent des conséquences administratives et financières pour chacune des écoles.

« Il n'y en a pas », assure l'échevine. « On maintient le personnel en place, les salaires ne changent pas. On gagne 6 périodes et une optimalisation des directions. Ça se passe très bien. »

Unanimité moins l'abstention de Kayoux.

Rue réservée au jeu

L'échevin en charge de la Mobilité Hadelin de Beer de Laer demande d'approuver le renouvellement de la convention, pour la prolongation de la rue réservée au jeu – les dimanches de 10h30 à 18h de mi-mai à mi-octobre et les jours de neige abondante – à l'avenue des Peupliers.

Le conseiller Nicolas Van der Maeren regrette que le dossier ne comporte pas l'évaluation, qui conditionne le renouvellement. « *Comment a-t-elle été faite ? Combien d'enfants ont participé au projet ?* » Il remarque que la rue réservée au jeu mise en place dans son quartier ne semble pas fonctionner. « *Il y a matière à s'interroger sur l'intérêt de cette mesure.* »

moyens de telles dépenses « de confort », pour ne pas dire inutiles ? »

Des propos appuyés par le conseiller Dominique Bidoul, qui a interrogé les utilisateurs du chemin à plusieurs reprises : cyclistes et joggeurs de tous âges ne voient pas l'utilité de l'aménager. « *Qu'avez-vous prévu de faire avec les pavés ? A 0,50€/pavé, pour 2700m², cela représente 54.000€.* » Il a estimé qu'il ne sera pas possible de faire des économies sur les fondations.

« On parlait déjà de 400.000€ il y a 10 mois. Or tous les prix augmentent. Il va y avoir une indexation aussi pour ce chantier. Est-ce que le surcoût sera entièrement à charge de la Ville, les partenaires reverront-ils leurs subventions à la hausse ? », a demandé le conseiller Nicolas Van der Maeren.

L'échevin de la Mobilité a compris qu'il ne parviendrait pas à convaincre la minorité. « Chacun a son opinion, je n'ai aucun problème avec ça. Certains utilisateurs ne demandent rien, mais peut-être que les aménagements en feront venir d'autres. Ce projet a été décidé il y a longtemps, on est dans la dernière ligne droite, il faut mettre un coup de pédale. » Il a ajouté que les subventions n'augmenteraient pas (si les prix explosent, il faudra revenir devant le Conseil communal).

Le président du CPAS en charge des Finances de la Ville a déclaré que si le projet s'arrête aujourd'hui, il y aura une



perte économique : toutes les études qui ont été faites, le temps consacré par différents services... Il y a d'autre part une opportunité à saisir, puisque des partenaires apportent des financements complémentaires. En tant que président du CPAS, sur la sobriété : « On a la vision de la crise. On aura cette réflexion sur ce qui va être fait à l'avenir, pas sur les projets qui sont en passe d'aboutir. »

Lors du vote (5 « contre », 4 « abstention », les autres votent pour), deux conseillers de la majorité ont créé la surprise en s'abstenant (Vincent Malvaux et Yves Leroy). « C'est un des rares endroits où on peut encore trouver des chemins », a regretté Vincent Malvaux, avant de constater que partout où les pavés sont recouverts, ça encourage les véhicules motorisés à passer. •



L'échevin répond qu'il s'agit d'une évaluation faite par l'agent de quartier : il n'y a rien eu à déplorer, donc on prolonge la convention. « J'ai rencontré les habitants, qui m'ont assuré que c'était utilisé. Mais pour les autres rues réservées au jeu, oui, on peut s'assurer de leur utilisation. Pour éviter que deux barrières Nadar traînent pour rien. »

4 conseillers de la minorité s'abstiennent, une vote contre (Anne Chaidron). Kayoux vote pour, avec la majorité.

D'autres points relatifs à la mobilité sont abordés dans la foulée (lire notre article relatif au Chemin n°16 de Céroux), notamment l'aménagement d'une piste cyclable de part et d'autre de l'avenue du Jardin Botanique, en remplacement des espaces de stationnement.

Equité culturelle

Egalement en charge de la Culture, Hadelin de Beer de Laer demande d'approuver la révision du règlement relatif à l'octroi de subsides communaux aux associations culturelles. Il annonce qu'un 2^e règlement sera soumis lors d'un autre Conseil, sur le subventionnement des événements culturels.

Le conseiller Nicolas Van der Maeren se réjouit du groupe de travail mis en place par l'échevin, qui a permis de réfléchir « tous partis confondus » à cette question. Il suggère d'évaluer régulièrement les critères d'attribution, pour les faire évoluer en fonction de l'usage.

La conseillère Florence Vancappellen (la seule qui s'abstiendra) donne lecture du point de vue des Kayoux : les critères permettront d'éviter les décisions arbitraires, ils faciliteront le contrôle par les habitants et le Conseil. Mais comment évaluer les critères qualitatifs ? « Le Collège s'engage-t-il à rendre public le détail des points obtenus par les associations demandeuses ? Cela aurait le mérite de faire la totale transparence sur les choix posés. » Elle demande de poursuivre la réflexion sur les associations qui ne reçoivent pas de subsides. Et de justifier le choix d'accorder des points supplémentaires aux associations qui s'adressent aux enfants.

« La transparence sera totale au niveau des conseillers », promet l'échevin. « Faut-il publier ? Je ne sais pas », dit-il, évoquant le règlement RGPD pour la protection des données. Il espère que des mots plus précis pourront définir les critères de qualité, après 2-3 ans d'usage. S'agissant de la « priorité » donnée aux enfants, il parle d'un choix politique : intéresser à la culture dès le plus jeune âge, c'est amorcer la pompe. On pourrait aussi alterner : les enfants une année, un autre public l'année suivante.

Fabriques d'église

Plusieurs points concernent les fabriques d'église. L'échevine en charge des Cultes Nadine Fraselle énumère les investissements réalisés ici et là : la remise en état d'une poutre à Notre-Dame de Mousty, la réparation du toit à Saint-François de Louvain-la-Neuve, des remplacements de chaudières... Elle prévient que plusieurs fabriques ne pourront pas équilibrer leurs comptes, suite à l'augmentation du coût de l'énergie.

Le conseiller Nicolas Van der Maeren demande plus de rigueur dans la gestion des comptes. « On a découvert il y a peu qu'une fabrique n'était pas assurée! Il faut vérifier que toutes le sont! » Il prévient que son groupe OLLN2.0-MR s'abstiendra tant qu'une réflexion n'est pas entamée sur la rationalisation /l'optimalisation des dépenses des fabriques. Il faut sans doute en regrouper certaines. Comme le conseiller Jacques Otlet lors d'un précédent Conseil, il regrette que certains paroissiens ne fassent pas l'effort de financer leur culte.

L'échevine assure que les trésoriers agissent avec beaucoup de rigueur, d'engagement et d'investissement. Les églises sont assurées et les manquements éventuels sont corrigés. Un Comité de pilotage inter-fabriques mène une réflexion sur l'optimalisation des assurances. Un plan d'économies a été mis en place pour gérer les coûts : les églises ne seront plus chauffées au-delà de 16°, les célébrations qui accueillent moins de monde se feront dans de plus petites salles, à la cure ou dans des chapelles. « On votera les budgets des fabriques au Conseil d'octobre. Il y aura une augmentation de la dotation, bien sûr, mais vous verrez qu'on a maîtrisé l'augmentation des dépenses d'énergie. »

Associations sociales et commerces

Egalement en charge des Affaires sociales, Nadine Fraselle demande d'approuver la répartition du subside social (25.000€) entre 26 associations, pour leur fonctionnement. Elles reçoivent chacune de 287 à 1627€, en fonction des points obtenus (les points étant attribués par un Comité dédié à cette opération, suivant un certain nombre de critères: public touché, action novatrice ou non, collaboration avec d'autres...).

Le conseiller Jacques Otlet s'étonne de l'octroi de 1340€ au café social La Tchafouille, dont le siège social est situé à Court-Saint-Etienne. L'échevin Benoît Jacob lui répond que cette association organise des activités sur la place de Mousty... dans le bureau qu'il (Jacques Otlet) occupait du temps où il était député!

Nadine Fraselle présente aussi les primes proposées aux commerçants en collaboration avec la Province, pour la stimulation du commerce local et des circuits courts, et pour la digitalisation des points de vente (NDLR: lire l'OLLN Info n°238 de septembre 2022).

Environnement, finances

L'échevin de l'Environnement Philippe Delvaux présente la convention entre la Ville, la Maison du Développement Durable et la Ferme équestre pour l'installation de nichoirs favorisant le retour de certaines espèces d'oiseaux. Il propose aussi d'approuver l'octroi d'un subside de 6000€ à l'ASBL Aer

-

Aqua Terra de Grez-Doiceau, qui organise des activités de nettoyage et évacuation des déchets retrouvés dans la Dyle.

Le président du CPAS Michaël Gaux, en charge également des Finances de la Ville, évoque le transfert de subsides d'un peu plus de 35.000€ entre la Ville et le CPAS. Octroyé initialement par la Wallonie, ce subside a été utilisé par le CPAS pour couvrir plusieurs dépenses engagées afin d'aider au relogement des personnes sinistrées suite aux inondations de juillet 2021 au sein de la Résidence du Moulin. Trois points ont été ajoutés par des conseillers, sur

 Le positionnement de la Ville sur le projet de nouvelle gare d'Ottignies, à l'enquête publique;

- Le plan d'expropriation concernant plusieurs riverains de la rue du Monument, dans le cadre du projet d'urbanisation de la zone occupée anciennement par les bétons Lemaire;
- Le projet de construction d'une nouvelle crèche par le CPAS (70 places minimum, 84 maximum) sur un terrain communal au clos des Lilas.

La séance peut être visionnée sur Youtube : youtu.be/HZUldBsBnn4

Le minutage permet un accès rapide aux sujets qui vous intéressent.

Créer du lien

Entre des jeunes demandeurs d'emploi et des chefs d'entreprises, pour valoriser les métiers techniques et technologiques.

Notre Ville, avec la collaboration du Cercle du Lac, du CPAS et de la Maison de l'Emploi, organise une rencontre conviviale entre des jeunes demandeurs d'emploi (moins de 30 ans) et des chefs d'entreprises, tous les lundis, du 28 novembre au 19 décembre.

Dans son Programme Stratégique Transversal (PST), la majorité communale s'est engagée à mener des actions de valorisation des métiers techniques et technologiques.

« Ces métiers restent mal connus dans la population alors que beaucoup d'entreprises cherchent des travailleurs, notamment dans les domaines suivants : construction, logistique, mécanique, transition énergétique, numérique, technologies de l'information et de la communication, écologie, biotechnologie.... », constate l'échevine en charge des Affaires économiques Nadine Fraselle. « Le fossé entre l'offre d'emploi et la demande n'est

pas simplement une affaire de compétences. Il y a d'autres freins : la méconnaissance des formations, la peur de se lancer, le sentiment d'iniquité, la présentation de soi, l'inadéquation des offres à la réalité locale... »

Ces quatre lundis de rencontre ont pour objectif de permettre aux uns et aux autres de mieux se connaître, se comprendre, et d'identifier ces freins. Les demandeurs d'emploi pourront y rencontrer des chefs d'entreprise, des responsables d'équipes et, tour à tour, partager leurs expériences, leurs difficultés d'accès à l'emploi ou de recrutement, les pistes de formation.

- Le 28 novembre à 12h à l'hôtel de ville (Ottignies)
- Le 5 décembre à 17h au local de quartier du Buston
- Le 12 décembre à 12h à l'antenne communale (Louvain-la-Neuve)
- Le 19 décembre à 17h à la maison de quartier du Bauloy

L'inscription est obligatoire.

0 pcs@olln.be - 010 / 43 64 81

1000 km du Fair-Play



Dans de le cadre de la Semaine européenne du Sport, en septembre, une grande course relais « 1000 km du Fair-Play » a traversé les entités membres du Panathlon Wallonie-Bruxelles. L'objectif était de montrer que le fair-play est une composante essentielle de notre société.

La course est passée par notre centre sportif CSLI des Coquerées, le 21 septembre. Le relais a été accueilli par les échevins Benoît Jacob et Abdel Ben El Mostapha, le directeur du CSLI Jacques Horlait, les représentants du Panathlon... et des basketteurs et entraîneurs du club Le Rebond.



« Je suis à trois chiffres! »

Champagne pour notre nouvelle centenaire! Claudine Brenez-De Rongé a fêté son anniversaire avec sa famille et les autorités communales, le 20 septembre.

On signe tous pour être comme elle à son âge! Autonome dans son appartement d'Ottignies, entourée d'une grande famille et de nombreux amis, en excellente santé (rarement chez le médecin, pas de médicaments), au restaurant dès que l'occasion se présente... que demander de plus ?!

Claudine Brenez-De Rongé (Cloclo ou Dinette, pour les intimes) reconnaît qu'elle a de la chance.

« J'entretiens les gens que j'aime », nous dit-elle, les yeux pétillants. Son fils Patrick confirme : sa recette, c'est la joie de vivre et l'empathie. « Elle est toujours de bonne humeur, souriante... je ne l'ai jamais vue râler. »

A une exception près : quand elle ne tire que des voyelles ou des consonnes au Scrabble ! Son fils Alain en sait quelque chose (c'est son meilleur adversaire).

A Ottignies depuis 5 ans

La nouvelle centenaire - notre ville en compte huit - est née à Hornu. Elle y a passé son enfance, avant de déménager pour Bruxelles avec ses parents. Elle a longtemps habité Etterbeek, où son mari Michel dirigeait l'entreprise familiale de plomberie et toiture « Ets De Rongé » (elle en était la comptable).

Michel! « *Un coup de foudre* », se souvient-elle. « *Il était un peu timide.* »

« Et elle était une beauté », ajoute sa fille Annik, en nous montrant une magnifique photo de sa maman, en noir et blanc.

Malheureusement Michel est décédé en 1995. C'est à ce moment que Madame De Rongé a acheté un appartement du Cœur de Ville, pour ses vieux jours. Elle l'a d'abord mis en location, avant d'y emménager il y a un peu plus de 5 ans.

« A la retraite de mon mari, nous nous étions installés dans notre maison de campagne, à Hévillers. C'était grand, avec des escaliers presque à la verticale. J'ai été contente de partir. »

Elle estime que le Cœur de Ville est l'endroit à choisir, pour les personnes âgées : proche des commerces et de plusieurs restaurants, elle s'y sent « vraiment très très bien ».



Les activités et visites ne manquent pas : son calendrier est rempli! Avec trois enfants, quatre petits-enfants, cinq arrière-petits-enfants et cinq neveux, elle est comblée. Sans compter les filles de ses amies décédées, qui viennent toujours la voir.

« Elle a une vie sociale incroyable. Sans doute parce qu'elle a toujours aimé recevoir », confie Annik.

C'est qu'elle était une excellente cuisinière. Personne n'a oublié ses homards à l'armoricaine, à la façon du cuisinier français Gaston Clément : le plat faisait l'unanimité à Noël.

80km à vélo

Sportive? « *Je faisais Bruxelles – Hornu à vélo pour aller voir ma grand-mère, c'était quand même 80km!* » La centenaire a surtout fait du sport en cultivant un grand jardin. Elle était le fournisseur officiel de toute la famille, pour d'excellents légumes et pommes de terre.

« Elle bêchait encore à 90 ans », rappelle Patrick.

Madame De Rongé s'amuse beaucoup de ces anecdotes et souvenirs à son sujet. Tout le monde en profite! Notamment les quatre représentants du Collège (la bourgmestre Julie Chantry, les échevins Benoît Jacob, Annie Leclef-Galban et Philippe Delvaux) venus la féliciter le 20 septembre. Ils lui ont offert un montage fleuri, de la part de la Ville, et la photo dédicacée du couple royal.



A vélo

La Ville offrait le petit-déjeuner aux membres de son personnel venus au travail à vélo, le 20 septembre.

L'invitation a séduit huit collègues, anciens ou nouveaux adeptes de la petite reine. Il y avait aussi une trottinette!

Parmi eux, Etienne Scorier, de notre service de Cohésion et Prévention Sociales. Habitant de Louvain-la-Neuve, il y a également son bureau, dans l'antenne administrative de la Ville. « Je pourrais y aller à pied, mais le vélo me fait gagner du temps. Comme j'ai des fontes, j'en profite pour faire des courses sur le chemin du retour : je ne dois pas les porter! »

Quand son bureau était à Ottignies, il y venait à vélo, tous les jours, en passant par le Bois des Rêves. « C'était vraiment relaxant de commencer la journée, ou de la terminer, en passant par le lac et le bois. »

Il a fait le choix d'un vélo de voyage non électrique, en acier, « plus souple qu'un vélo en aluminium » estime-t-il. On peut y accrocher des sacoches à l'arrière et à l'avant, les pneus épais sont anti-crevaison et permettent de rouler sur n'importe quel revêtement sans perdre en stabilité.



« J'ai changé de bord! »

Alice Gillain vient d'être engagée par notre Ville, en tant que responsable du service Fêtes et Manifestations, chargée aussi de la Planification d'urgence. N'ayant qu'un peu plus d'un kilomètre à parcourir entre son domicile et son lieu de travail, elle a revendu sa voiture pour acheter un vélo électrique. « J'ai changé de bord! J'utilise désormais le vélo pour tous mes déplacements: le boulot, mais aussi les courses, mes entraînements de foot au Stimont... J'adore, c'est trop cool! Facile à garer! Une nouvelle vie! » Elle reconnaît que l'argument financier a joué: « C'est un gros budget à l'achat, mais après, ça ne coûte plus rien. »

L'Ottintoise Orelie Ntakiyica, la responsable du « coffee truck » installé devant l'hôtel de ville pour l'occasion, a fait la connaissance du personnel communal en lui servant café et croissants! « Je suis née ici, j'ai grandi ici, je voulais exercer une profession au sein de ma ville. Cela m'a fait plaisir de rencontrer des personnes qui assurent diverses fonctions au sein de la commune, de les voir ensemble sur le projet de la mobilité douce. »

Lucie a failli l'accident!



Heureusement, c'était de la réalité virtuelle.

Bourse aux vélos, atelier de réparation, gravure, test de modes actifs, sensibilisation à la sécurité routière... notre bureau d'études « Mobilité » et différents partenaires organisaient une après-midi Mobilité, le 21 septembre à Louvain-la-Neuve.

L'Ottintoise Lucie Oldenhove y a participé, curieuse de découvrir le simulateur vélo en réalité virtuelle proposé par l'Institut Vias et son animateur Régis Gosselin. Assise sur un vélo fixe, un casque de réalité virtuelle devant les yeux, elle s'est mise à pédaler avec l'impression d'être en immersion dans la circulation. Objectif de l'expérience : prendre conscience des dangers de la route.

« C'était très intéressant. Super réaliste. J'avais vraiment l'impression d'avancer sur la route », nous a confié l'adolescente. « Il y avait toutes sortes d'obstacles : un piéton qui traverse, une voiture qui roule très vite à côté de soi... et puis je n'ai pas vu le panneau qui obligeait de tourner à droite. J'ai tourné à gauche et failli me faire renverser ! »

Un vélo pour Malo

Malo Van Der Kelen, lui, est venu de Bruxelles avec ses parents et sa sœur, dans l'espoir de trouver un nouveau vélo à la bourse aux vélos. Ses critères : efficace dans la circulation de Bruxelles, et le moins attractif possible (pour éviter le vol).

« Nous avons décidé de combiner l'après-midi Mobilité et le festival Maintenant! », nous a expliqué Bénédicte Dawance, sa maman. « Toute la famille circule à vélo. Les enfants ont chacun un vélo classique, nous avons aussi un électrique cargo et un Brompton pliable. » Sans compter la trottinette, qui permet à Bénédicte de rejoindre son lieu de travail à Court-Saint-Etienne, depuis la gare d'Ottignies. « Le fait de choisir un vélo en seconde main est un élément qui compte dans notre démarche, sans doute plus que le prix. Nous nous inscrivons dans la logique de la récupération. » •



Etat d'avancement des dossiers du Douaire et de la gare d'Ottignies

Si l'enquête publique pour le projet d'extension Nord-Est du centre de Louvain-la-Neuve (zone de L'esplanade) va seulement débuter (cf. l'annonce ci-dessous), celles concernant les projets de la gare d'Ottignies et le centre d'Ottignies, annoncées dans l'OLLN INFO précédent, sont terminées. Ces deux dossiers ont donné lieu à des échanges lors du Conseil communal du mois de septembre dernier. Vous pouvez retrouver le lien vers l'enregistrement de ce conseil communal sur www.olln.be, en bas du compte-rendu de la réunion.

Voici en quelques mots où en sont ces deux dossiers.

 Plan communal d'aménagement révisionnel (PCAR) dit « du Douaire » et Schéma directeur du centre d'Ottignies

L'enquête publique relative à ces deux documents a donné lieu à 151 courriers de réclamation ou d'observation. Beaucoup portaient sur les expropriations qui pourraient s'imposer si le projet se réalisait tel que proposé dans le dossier qui a été soumis à l'enquête publique.

Toutes les remarques exprimées lors de l'enquête publique vont être examinées avec attention. Le Conseil communal prendra position en tenant compte de tous ces éléments. A noter que l'adoption du PCAR et la décision d'expropriation sont deux décisions différentes. La procédure en cours actuellement ne concerne que le premier.

O Demande de permis d'urbanisme pour la nouvelle gare d'Ottignies

Ce ne sont pas les autorités communales, mais bien le ministre de l'Aménagement du Territoire qui accorde ou refuse le permis pour un projet de cette ampleur.

L'enquête publique a elle aussi donné lieu à de nombreuses observations et réclamations. Une réunion a été organisée en conséquence avec des représentants des personnes qui s'étaient manifestées dans le cadre de l'enquête, de la SNCB qui a introduit la demande de permis, des autorités de la Ville et du fonctionnaire délégué de la Région wallonne. Les citoyens ont pu exposer leurs remarques et la SNCB y réagir. Ce dialogue et les commentaires transmis lors de l'enquête publique nourriront les autorités communales appelées à remettre

leur avis au fonctionnaire délégué (l'avis n'était pas encore arrêté au moment d'écrire ces lignes). Sur base de cet avis, mais aussi sur base de sa propre analyse du dossier, des autres avis reçus, des remarques exprimées et des échanges lors de la réunion de concertation, le fonctionnaire délégué présentera au ministre un projet de décision.

D'autre part, à l'heure où vous lirez ces lignes, le Conseil communal du 25 octobre se sera positionné en ce qui concerne la création d'une voirie le long du chemin de fer (côté quartier de la rue du Congo, pour relier le futur quartier Samaya à l'avenue Albert 1er). Une décision bien évidemment en lien avec la future gare... •

Ville d'Ottignies - Louvain-la-Neuve

ANNEXE 26

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est organisée pour le projet suivant, établi à l'initiative de l'autorité communale :

Projet de Schéma d'Orientation Local (S.O.L.) pour l'extension Nord-Est du centre urbain de Louvain-la-Neuve, accompagné du rapport des incidences sur l'environnement (RIE).

Le projet de S.O.L. révise partiellement le PPA n°1 ancien dit "Sciences exactes", adopté le 25 septembre 1972, et le PPA n°7 ancien, dit "Quartier de Lauzelle", adopté le 31 août 1982, devenus S.O.L. suite à l'entrée en vigueur du CoDT.

sier comprend une analyse contextuelle, à l'échelle du territoire concerné, comportant les principaux enjeux territoriaux, les potentialités et les contraintes du territoire, accompagnée d'un camet de cartes illustratives, les objectifs d'aménagement du territoire et d'urbanisme pour la partie du territoire concerné, la carte d'orientation y associée, ainsi que le rapport d'incidences sur l'environnement (RIE) réalisé sur l'avant-projet de S.O.L.

L'enquête publique est réalisée en application de l'article D.II.12,§3 du CoDT :

Du 15/11/2022 au 22/12/2022

- Le dossier peut être consulté, entre la date de début d'enquête et le jour de fin d'enquête :

 Soit sur rendez-vous au Service urbanisme Espace du Cœur de Ville, 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve, les lundis de 12 H 30 à 19 H 00, du mardi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 15, ou le samedi matin de 9h à 12h00 uniquement sur rendez-vous. Les rendez-vous doivent être pris au moins 24h à l'avance par téléphone au 010/43.62.70 ou par mail sur urbanisme@olln.be.

 Soit sur le site internet de la Ville à l'adresse suivante : www.olln.be

Des explications techniques sur le projet peuvent être demandées auprès du Service Urbanisme (010/43.62.70).

Le Collège fait également savoir qu'une séance de présentation et d'explication est organisée, en présence de l'auteur de projet, le lundi 28 novembre 2022 à 20h00 dans l'auditoire Cardijn C12 (HELHa) - rue de l'Hocaille, 10, à 1348 Louvain-la-Neuve. Ce lieu est accessible pour les personnes à mobilité réduite via le chemin des Sages.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 15/11/2022 au 22/12/2022 inclus à l'attention du Collège

Des réclamations et observations orales peuvent également être formulées, devant l'agent communal délégué à cet effet, le jeudi 22 décembre 2022 à 11h00, dans la salle du Collège de l'administration communale – Espace du Cœur de Ville 2 – 2*** étage.

Sous peine de nullité, les envois par courrier postal ou électronique doivent être datés et comporter lisiblement les noms, domicile et signature. Pour en faciliter le traitement, il est recommandé de mentionner aussi le titre «SOL Extension Nord-Est du centre urbain de Louvain-la-Neuve

Ainsi fait à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 26/10/2022.



AD DELHAIZE Limal « Chez Darche » • Tél. 010 42 03 03

Ouvert tous les jours:

Du lundi au samedi de 8h30 à 19h • Dimanche et jours fériés de 8h à 12h Fermé le 25 décembre et le 1er janvier



SOS dépanneurs

La section Brabant wallon des Compagnons Dépanneurs recherche de nouveaux volontaires. Une activité qui a du sens, pour venir en aide aux personnes à revenus modestes.

Deux étagères, des caisses, une machine à laver... il y en aura pour deux trajets. Pas de quoi effrayer les trois Compagnons Dépanneurs bénévoles requis pour le déménagement de la Néolouvaniste Mandy Heughebaert.

« On a le temps, c'est l'avantage! »

Préretraitée, Fabienne Huberty, de Céroux-Mousty, a rejoint l'ASBL il y a 5 mois. « *Je cherchais à m'occuper avec une activité qui a du sens, je l'ai trouvée ! Nous sommes vraiment utiles, car il y a un manque pour une certaine tranche de la population.* »

Une tranche de la population qui n'a pas les moyens de faire appel à des professionnels du déménagement ou du bricolage (pour de petits travaux : plomberie, électricité, peinture...).

« J'ignorais qu'il y avait une misère pareille dans notre province chicos », déclare le Néolouvaniste André De Bruijn, Compagnon Dépanneur depuis 4 ans. « Nous sommes confrontés à des situations difficiles, des personnes dont les conditions de vie sont inimaginables. Il m'arrive de faire des « déchetteries » : quand il faut vider une habitation et que rien ne peut être conservé vu l'état. »

Le travail se fait sans jugement. Les bénévoles sont rétribués par les sourires qu'ils reçoivent des personnes aidées. L'ASBL fonctionne grâce aux dons et aux subsides octroyés par les communes/CPAS. Grâce aussi à la participation financière des bénéficiaires pour couvrir une partie des coûts (frais de déplacement, assurance des véhicules et des volontaires, entretien des camionnettes...). Pour les chantiers de transport, il s'agit d'un forfait de 60€ par camionnette (11m³) remplie; pour les chantiers techniques, le forfait est de 15€/demijour de travail par deux Compagnons. Chaque forfait comprend 20km effectués (au-delà, il y a un supplément).

« On démarre du Brabant wallon mais on peut aller de tous côtés. Vendredi, j'ai conduit un chargement à Rochefort. J'ai déjà été jusque Virton », signale André.



Rejoignez l'équipe

Les Compagnons Dépanneurs comptent huit sections : une à Bruxelles, une à Anvers, les autres en Wallonie. La section du Brabant wallon fonctionne grâce à 30 compagnons, dont 17 sont actifs de manière régulière (au minimum une fois tous les 15 jours). Ils sont aidés par 15 étudiants du kot à projet Dépakot. Vous avez du temps à offrir ? Elle recrute de nouveaux volontaires!

Les qualités qu'il faut? « Aimer travailler en équipe, être un peu psychologue, avoir du cœur », énumère le Stéphanois Jacques Bergilez, qui dépanne depuis plus de 5 ans.

De la force? Pas vraiment. Des compétences en bricolage? Cela peut servir, mais ce n'est pas une condition. Ainsi, André - anciennement expert fiscal - regrette d'avoir deux mains gauches. Mais il n'est jamais seul à intervenir sur un chantier: faire la petite main lui convient parfaitement. « Parfois il n'y a pas d'ascenseur dans les immeubles. On râle un coup, mais on y arrive toujours! Cela permet de de se refaire un peu les muscles », dit-il.

« Il n'y a pas de hiérarchie. On a tous de la bonne volonté. On n'a même pas besoin de se parler pour se comprendre, c'est génial », s'enthousiasme Fabienne.

Mandy Heughebaert et sa maman assistent au déménagement avec reconnaissance. Sans l'aide des Compagnons, elles n'y seraient pas arrivées. « Nous avons mis tout ce qu'on pouvait dans des caisses, pour leur faciliter la tâche. Et prévu des couques, du café et des sandwiches, pour les remercier. Quel soulagement de pouvoir compter sur eux! »

compagnonsdepanneurs.be0483 / 38 61 46brabantwallon@compagnonsdepanneurs.be

Ville Amie Démence

La bourgmestre Julie Chantry et l'échevin en charge des Aînés Benoît Jacob ont signé la charte de la Ligue Alzheimer « Ville Amie Démence », le 3 octobre à l'hôtel de ville. Cette charte a pour but d'encourager l'inclusion, au sein de la ville, des personnes concernées par la maladie d'Alzheimer ou une pathologie apparentée.

En adhérant à la charte, la Ville s'engage à mettre en



place des initiatives qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des personnes concernées par la démence.

L'assistante sociale « handicontact » de la Ville Pascale Verraghenne a suivi les formations de la Ligue, pour pouvoir venir en aide aux familles qui accompagnent des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Info handicap

A l'occasion de la Journée internationale de la personne handicapée, le 3 décembre, notre Conseil consultatif de la personne en situation de handicap animera un stand à la rue du Marché commun (à côté de chez Exki), à Louvain-la-Neuve, de 11 à 18h.

Vous y rencontrerez les membres du Conseil consultatif, l'échevine en charge de la Personne handicapée Nadine Fraselle, et des représentants d'associations actives dans le domaine du handicap.

Le Conseil Consultatif Personnes en Situation de Handicap (CC-PSH) a été créé en 2022, « pour épauler le Collège communal en matière d'informations, recensement d'institutions et organisations travaillant dans le domaine, ainsi que de recommandations », indique son animateur Alain Cuvelier. « Il se compose de citoyens, de représentants des institutions et des instances communales. Il est ouvert à toute personne ou organisation qui souhaite présenter une expérience ou une doléance concernant cette thématique. »

1 alaincuvelier@gmail.com

Petits-déjeuners Oxfam



Les bénévoles du magasin Oxfam de Louvain-la-Neuve vous invitent au Petit-déjeuner Oxfam - solidaire et équitable - organisé le dimanche 20 novembre, de 8 à 12h, dans la salle polyvalente du Lycée Martin V (site des Bruyères), avenue des Arts, 20, à Louvain-la-Neuve. 8€ (adultes)/5€ (3 à 11 ans). Sans réservation.

Le projet

Faire découvrir les modèles de production et de consommation alternatifs qu'Oxfam défend, la solidarité avec les producteurs/trices du Nord et du Sud et l'opportunité de développer le commerce équitable.

- Soutenir un projet concret d'un partenaire du Sud.
 Cette année : Selyn, qui souhaite mettre fin à la précarité menstruelle des femmes au Sri Lanka.
- name and a sin (Grand-Place, 5), ou 010 / 84 35 96.

Un autre Petit-déjeuner Oxfam est organisé le 20 novembre, aux mêmes heures, dans la salle du Bois del Terre (133, rue du Blanc-Ry, à Limelette). 7€ (adultes)/3€ (enfants). Inscription souhaitée: le.blanc.ry.evenements@



gmail.com (nombre de personnes et heure approximative).

0 0473 / 30 39 95





La Chaloupe AMO organise des rencontres entre mamans. À travers divers ateliers créatifs et de soutien à la parentalité, l'objectif des Merveilles est de déposer ses difficultés du quotidien et d'échanger ses tuyaux et astuces.

Envie d'un break ? Besoin de vous confier ? De partager vos expériences avec d'autres mamans ?

Les Merveilles vous proposent ce temps de pause et d'entraide, dans un espace convivial et bienveillant. Tous les 1^{ers} et 3^{es} lundis du mois à La Chaloupe (rue du Monument, 1, à Ottignies), de 18h30 à 20h. Gratuit et confidentiel.

www.lachaloupe.info - 010 / 41 70 53

« Duo for knowledge »

Le projet « Duo for knowledge » du Centre Placet est né avec la crise Covid et l'isolement qu'elle a causé. Comment amener les gens à vivre l'interculturel et l'intergénérationnel alors que tout était fermé ? L'équipe du Placet a imaginé ce projet qui favorise la rencontre entre les citoyens belges et les étudiants internationaux (pas seulement les Placetiens).

Les premiers découvrent comment la recherche se mène aujourd'hui, en offrant une relecture des travaux des seconds (une aide précieuse pour les étudiants, car le français est une langue compliquée). Les liens qui les unissent deviennent si forts qu'il ne fait aucun doute que les duos resteront bien après le retour des étudiants au pays.

deborah.lamonica@placet.be

Lire et écrire



En Belgique francophone, on estime à 10 % le nombre de personnes adultes qui éprouvent des difficultés pour lire, écrire, ou même parler en français.

Face à ce constat, l'ASBL Lire et Ecrire Brabant wallon propose des formations gratuites pour adultes, dans cinq centres en Brabant wallon, notamment à Ottignies et Court-Saint-Etienne.

Chaque année, des dizaines de personnes viennent y apprendre à lire et à écrire, gratuitement.

Alphabétisation orale et écrite, ateliers philo intégrés aux formations, aide au permis de conduire théorique, utilisation des outils digitaux (tablettes, PC, smartphones)...

 0499 / 69 63 68 brabant.wallon@lire-et-ecrire.br lire-et-ecrire be/brabantwallon.

La Badinerie pour Domus

Le chœur mixte de Louvain-la-Neuve La Badinerie se produira le 1er décembre, à 20h, à La Sucrerie de Wavre, au profit de l'ASBL Domus. 35€/40€.

Au programme :

quatre œuvres vocales et instrumentales très dynamiques, composées sur base du rythme tango-argentin (Palmeri, Ramirez, Piazzolla).



Depuis plus de 30 ans, l'équipe de Domus - composée de professionnels de la santé (11 infirmières, 2 médecins référents, une psychologue) et de bénévoles, tous formés en soins palliatifs - accompagne et soutient les patients en fin de vie résidant en Brabant wallon.

 lasucreriewavre.be/agenda domusashl.be











Inauguration

La nouvelle station d'épuration de Pinchart - la première en Brabant wallon à fonctionner à l'aide de filtres de roseaux plantés - a été inaugurée le 3 octobre.

Une station d'épuration par lagunage vient d'être construite sur environ 2000m², à côté de la cressonnière de Pinchart, pour traiter les eaux usées des rues voisines (des Prairies, des Vergers, de Lasne et une partie des Charnois/Châtaigniers).

La Ville et l'intercommunale inBW, partenaires dans l'opération, ont fait le choix d'une station « par filtres de roseaux plantés », pour une meilleure intégration de la station dans son environnement. Ce type de station consomme 5 à 10 fois moins d'énergie que les stations d'épuration à boues activées construites dans des grandes cuves en béton.

La station a coûté 834.000€, entièrement à charge de la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE). La Ville a pris en charge l'égouttage des rues, pour amener l'eau jusqu'à la station.

Les invités présents à l'inauguration ont appris que jusqu'ici, les eaux usées de Pinchart étaient dispersées dans l'environnement ou collectées par les égouts pour être amenées à la rivière sans aucune épuration.

90% des égouts placés

La bourgmestre Julie Chantry s'est dit ravie de cette installation, un élément supplémentaire dans le réseau d'assainissement des eaux usées de la ville. Avec plus de 90% des égouts placés, Ottignies-Louvain-la-Neuve est parmi les bons élèves du Brabant wallon et de Wallonie. « Améliorer la qualité de l'eau et assurer sa gestion parcimonieuse »



est une priorité du Programme Stratégique Transversal de la majorité en place. Le Conseil communal vient par ailleurs de voter un nouveau plan d'actions avec le Contrat de Rivière, qui prévoit notamment l'égouttage des rues Croix-Thomas et de la Limite.

La Ville a acheté le site de la cressonnière (sur la rive droite du Pinchart, entre la rue des Prairies et le chemin creux du Fond du Ry) et le bois qui le prolonge en direction de la vallée du Pinchart il y a plusieurs années, pour en assurer la protection. Il s'agit en effet d'un site intéressant biologiquement. Les membres du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) y organisent régulièrement des opérations de gestion, pour y favoriser le développement de la biodiversité. Plusieurs d'entre eux étaient d'ailleurs présents à l'inauguration.

L'inBW a profité du chantier pour réaliser des aménagements favorables à la conservation des bassins de la cressonnière. Des digues ont été reconstituées et un nouveau moine permet d'y maintenir le niveau d'eau.

Distribution d'arbres

A la Sainte-Catherine, tout bois prend racine!

La Sainte-Catherine, c'est le 25 novembre. L'occasion pour la Ville et la Wallonie d'encourager les plantations à domicile : elles vous offriront des arbres, le 26 novembre, de 10 à 16h, au service Travaux (av de Veszprem, 5, à Ottignies).

Les membres du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) ont sélectionné plusieurs essences à votre intention : framboisiers, groseilliers, néfliers, sorbiers des oiseleurs, cornouillers mâles, sureaux noirs et viornes.

Sans inscription préalable, vous pourrez recevoir jusqu'à 3 plants le jour J. En vous inscrivant avant le 23 novembre sur le e-guichet de notre site olln.be, vous pourrez demander jusqu'à 20 plants (nous veillerons à ce que chaque candidat reçoive un maximum des plants demandés).

010 / 43 62 50



Travaux forestiers

Les gestionnaires du bois de Lauzelle réalisent des travaux d'abattage et débardage dans deux des huit « compartiments » du site.

Sauf conditions climatiques très humides, les travaux d'abattage et débardage en cours depuis le 5 septembre au bois de Lauzelle (Louvain-la-Neuve) ne devraient pas durer très longtemps. Les promeneurs sont prévenus de la fermeture des accès aux trois entrées du bois concernées (en bordure du boulevard de Lauzelle, entre les chalets des guides et l'hôtel Ibis). Les cinq autres accès restent ouverts.

« Le bois est divisé en huit compartiments. Chaque année, nous effectuons des travaux d'abattage et débardage dans un compartiment. Cette année, deux compartiments sont concernés (NDLR : chacun d'environ 20 hectares, le premier composé d'une majorité de hêtres, le second essentiellement de résineux) car nous avons reporté les travaux de 2021 pour cause de sols gorgés d'eau. Préserver les sols est une priorité : sans un sol productif, pas de forêt », explique le garde forestier Thibaut Thyrion. « Les accès sont fermés uniquement au moment de l'activité d'abattage. Certains arbres font 30m de haut et tombent donc 30m plus loin, il faut s'assurer qu'il n'y a personne dans le secteur! »

Thibaut Thyrion désigne un beau hêtre, au début du sentier du Cinq cent cinquantième. Hélas, son pied est attaqué par un champignon, son écorce s'effrite, il est en train de mourir (notre photo).

« Laisser faire la nature est une option. L'imiter mais hâter son œuvre en est une autre. Les coupes sont réalisées en conformité avec le plan d'aménagement du bois, pour assurer la multifonctionnalité de celui-ci : l'accueil du public en toute sécurité, le renforcement de la biodiversité, l'exploitation forestière. »





Il s'agit de conserver un bon équilibre entre les jeunes et les vieux arbres, entre les différentes espèces, entre les spécimens sains, un peu malades ou morts... pour augmenter la résilience de la forêt. Comme tous les bois, celui de Lauzelle est soumis à diverses perturbations: sécheresse, tempêtes, attaques de ravageurs, maladies... La diversité sur les parcelles doit permettre de mieux y résister. C'est le sens du mot « résilience ».

« S'il n'y a que des vieux arbres et qu'ils meurent tous au même moment, il ne reste plus rien. »

Chaque coupe est réfléchie

Propriété de l'UCLouvain, le bois de Lauzelle est géré par son service de Gestion du patrimoine – espaces extérieurs (GPEX), entouré de trois comités « protecteurs » : un comité stratégique, composé de scientifiques (forestiers, botanistes, biologistes, hydrobiologistes...) qui réfléchissent à l'avenir du bois à long terme ; un comité de gestion, composé du garde forestier et de son équipe active sur le terrain au quotidien; un comité d'utilisateurs « qui permet aux utilisateurs internes à l'UCLouvain et externes de faire connaître leurs besoins et à l'UCLouvain d'informer, de baliser, d'encadrer, de planifier les actions et le support éventuel à mettre en place. »

C'est dire - même si cela déplaît à certains (NDLR : une pétition circule, qui réclame de laisser la forêt devenir résiliente par elle-même, lire la Tribune libre) - que les décisions d'abattage ne se prennent pas au hasard. Et que le moment venu, les travaux sont réalisés avec toutes les mesures de protection nécessaires. Ainsi, les machines de débardage entrent le moins possible dans le bois. Elles restent sur les layons d'exploitation, les mêmes depuis des années.

« Je surveille toutes les opérations réalisées par les

professionnels mandatés par les acheteurs. Je conseille, je peux dresser procès-verbal s'il y a des dégâts, je peux même retirer l'exploitant de la coupe si j'estime que le travail n'est pas cohérent. Je suis particulièrement attentif au débardage, par câble, qui doit respecter les bons itinéraires pour éviter les tassements en dehors. »

Le garde forestier estime entre 100 et 300m³ les quantités de bois enlevées chaque année. Les ventes sont annoncées à une série d'acheteurs potentiels et adjugées au plus offrant. L'UCLouvain n'a pas de droit de regard sur l'usage qui est fait du bois par la suite. Les meilleurs morceaux sont généralement destinés à



un usage « noble » (planchers, escaliers, mobilier...) et les chutes, pour du bois de chauffage, bois comprimé, pâte à papier... Les revenus qui en sont tirés financent la replantation et une petite partie de l'éco-gestion de la forêt.

Publié sur notre site olln.be en septembre, cet article a fait réagir plusieurs personnes.

Nous y reprenions l'information qui nous avait été communiquée par le garde forestier, à savoir, que le Comité d'utilisateurs était composé de citoyens, de représentants de la Ville, des cercles naturalistes...

Les représentants des cercles naturalistes nous ont fait savoir que la Ville n'était pas représentée au sein du Comité et ont souhaité apporté la précision suivante :

Natagora BW, association naturaliste membre du comité des utilisateurs du Bois de Lauzelle, en concertation avec CNB BW siégeant également au CU (l'autre cercle naturaliste), demande à ne pas être citée comme caution, même de manière implicite, d'une gestion à laquelle elle n'a aucunement participé.

Ils ont demandé à ce que le rôle du Comité d'utilisateurs soit clarifié.

Retour de la Nature en ville

2,5 ha d'espaces verts à disposition du public, 12 espaces encore disponibles.

Depuis 2021, la Ville met 15 parcelles (réparties dans différents quartiers) à la disposition des citoyens et des associations. L'objectif est d'y voir se développer des projets en faveur de la biodiversité et de la transition écologique : prés fleuris, éco-pâturage, potagers... L'aspect social, le dialogue et l'économie circulaire sont également importants.

Les 12 espaces encore disponibles sont repris sur le site de la Ville olln.be (ma ville, services techniques, environnement, forêts - espaces verts, retour de la nature en ville).

La réservation de l'espace peut se concrétiser de deux façons:

le terrain reste accessible à tous : signature de la charte
 « J'adopte un espace vert », gratuit.

 l'espace devient privatif: signature d'une convention à titre précaire: 5,50€/are/an, indexation annuelle.
 Les candidats sont invités à soumettre leur projet à la Ville, en remplissant un formulaire de « manifestation d'intérêt » à remettre au service Environnement (disponible aussi sur olln.be).



La Ville vous propose d'adopter ce pré voisin de l'église de Céroux, pour y développer un projet en faveur de la biodiversité.



Eric Massart

Artisan, peintre en bâtiment

Peintures intérieures & extérieures, Façades, châssis, portes, volets, boiseries, Tapissage,

Revêtements de sols (souples) et de murs, Pose de stores

Pour tout renseignement, contactez-moi au **0477/45 27 07**

Rue Antoine André 12 – 1300 Limal



BERGER-DRAYE

CLÔTURES & PORTAILS

www.berger-draye.be - draye_vincent@hotmail.com Rue aux Fleurs, 91341 Céroux-Mousty - Tél. : 010.61.81.61









Un mur pour chacun

La 3^e et dernière phase du projet « Fresh Paint OLLN » s'est terminée en octobre, avec la réalisation de la fresque du Français Taroe sur un mur du Collège Albert le Grand, à Louvain-la-Neuve.

Il est venu du Pays basque pour participer pendant une semaine au projet « Fresh Paint OLLN » (150.000€ au budget communal, répartis sur 3 ans) avec ses amis du collectif Farm Prod : notre ville a bien de la chance!

« J'étais déjà venu à Louvain-la-Neuve en 2015, pour la 2º édition du Kosmopolite Art Tour. On était plusieurs à travailler ensemble sur les murs de la gare », se souvient Nicolas Masperson, alias Taroe.

Pour ce nouveau projet de fresque, il a hérité d'un beau mur (7mx5m environ), propriété des Dominicains, à l'angle de la rue des Bruyères et de la rue René Magritte. Il l'a découvert en photo avant d'échanger par mail avec les Dominicains, pour connaître leurs attentes et s'intégrer au mieux dans l'environnement.

« Ils pensaient à des thèmes spirituels/religieux, j'ai essayé de les aiguiller vers quelque chose qui touche peut-être plus au quotidien des jeunes qui transitent dans cette ville. Ils partent, ils reviennent, ils sont dans le mouvement... c'est une période où ils construisent leur avenir. »

Les Dominicains ont été séduits par cette idée de jeune fille endormie dans un train. On ne sait pas d'où elle vient ni où elle va, ça laisse une part d'imagination au spectateur, pour que chacun puisse s'identifier.

L'artiste - qui travaille uniquement au pinceau, pas avec des sprays - a utilisé des couleurs pastels, un peu rétro, qu'il affectionne particulièrement. Pour donner l'impression d'une photo noir et blanc colorisée.





« J'ai eu beaucoup de contacts avec les passants, c'est agréable d'avoir un retour direct. J'espère que la fresque va plaire, qu'elle restera, qu'elle sera respectée. Un projet comme Fresh Paint, avec une telle diversité d'artistes, permet à tout le monde de trouver « son » mur dans une ville. »

La chance lui a souri, puisqu'il a bénéficié d'une une météo clémente. Ce qui n'a malheureusement pas été le cas pour son ami Adec, lui aussi Français, qui a peint un écureuil géant sur le pignon du P'tit Maga de la rue du Bauloy la dernière semaine de septembre. La pluie a fait couler toute sa peinture au bas du mur : damned !

Trois phases

La première phase de « Fresh Paint OLLN » s'est déroulée l'été 2021, avec notamment la réalisation d'une fresque de la graffeuse bruxelloise IOTA sur une partie de la façade de l'ancien bâtiment du CPAS à la rue de Franquenies (Mousty), la fresque panoramique des graffeurs de Farm Prod sur les trois murs de la rotonde située à l'entrée de l'anneau central de Louvain-la-Neuve (côté lac) et le parcours de pochoirs de Jaune (de minuscules agents de la propreté urbaine sur des murets et autres rebords de fenêtres de la cité universitaire).

Une 2º phase s'est déroulée en septembre 2021, avec de nouvelles fresques (celle du Marocain Normal à l'angle de l'avenue des Combattants et de la rue Lucas à Ottignies, et celle du Portugais Pantonio sur le mur de l'antenne communale à Louvain-la-Neuve) et la rénovation d'anciennes, qui avaient pâli au soleil.

La 3º phase comprendra encore la réalisation d'une fresque, avant la fin de cette année, sur un mur de la Maison de la Citoyenneté (Ottignies). Elle mettra à l'honneur les auteurs de BD du Brabant wallon, clin d'œil au Prix Rossel de la BD qui ne sera plus remis dans notre ville.

« Les fresques font désormais partie intégrante de notre ville et contribuent à sa notoriété. », se réjouit l'échevin de la Culture Hadelin de Beer de Laer. •

L'écureuil géant d'Adec, au Stimont.



't Choraleke

Le chœur a capella 't Choraleke se produira le 20 novembre à 17h en l'église de Blanmont, au profit de l'ASBL Homena créée par des familles de notre ville pour offrir un 1er logement à des Mineurs Etrangers Non Accompagnés (MENA).

Participation au chapeau.

asblhomena@gmail.co www.homena.net



Concert pour Tabitha

L'ASBL Tabitha (qui œuvre pour la scolarisation des enfants défavorisés de Kinshasa) organise ses traditionnels concert et marché de Noël le dimanche 4 décembre, à 16h, en l'église Saint-Géry de Limelette. Avec les ChoeurS de Froidmont. 12€/10€ (prévente).

0473 / 95 09 93 (Adèle Ntema)
 0479 / 33 27 93 (Claire Vandermeeren)
 0497 / 65 65 12 (Véronique Delvaux)



Le Keûr? Le Pic?

C'est un cap : le Centre culturel d'Ottignies se cherche un nouveau nom. Il a sollicité son public en octobre, pour connaître son Top 3 parmi huit propositions.

Bienvenue au Pic! Ou à La Chamade? Au Keûr? A La Croisée? Huit noms ont défendu leur candidature sur le site internet du Centre culturel d'Ottignies, du 6 au 16 octobre, sur lesquels le public était invité à se prononcer. Tous bénéficiaient de quelques mots d'explication, pour inviter à réfléchir. Car il ne s'agit pas de choisir simplement un nom qui sonne bien. Il faut qu'il représente l'institution, ses valeurs, sa dynamique... et qu'il puisse être accompagné d'une identité visuelle : un graphisme, une typographie qui seront la signature du lieu.

« Le public pouvait aussi suggérer d'autres noms », explique le directeur du Centre culturel Etienne Struyf, ravi de cette démarche innovante et participative destinée à renforcer le sentiment d'appartenance.

Le Centre culturel a désigné l'agence Hoet & Hoet de Rixensart (NDLR : qui a récemment travaillé sur l'identité visuelle du Bois des Rêves) pour l'aider dans cette opération, pour un budget d'un peu moins de 30.000€. Outre le choix d'un nom et du graphisme qui l'accompagnera, elle comprend une réflexion plus large sur les outils de communication (site internet, Boussole...), pour que l'ensemble soit cohérent.



« Le nouveau nom et les nouveaux outils seront dévoilés en mars 2023, de manière à pouvoir présenter notre nouvelle saison sous notre nouvelle bannière », annonce Etienne Struyf.

Par la suite, les équipes axeront leurs efforts sur une modernisation des infrastructures : réaménagement du hall d'accueil, fonctionnement du bar... afin d'en améliorer le confort. La rénovation architecturale et énergétique de l'enveloppe complète du bâtiment est programmée (lire page 5).

« La nouvelle image doit permettre à notre public actuel de nous redécouvrir... et encourager les autres à pousser nos portes », espère le président du Conseil d'Administration du Centre culturel Michaël Gaux. « Tout ce bouillonnement me réjouit », ajoute l'échevin de la Culture Hadelin de Beer de Laer. « Il y a une conjonction d'énergies positives vers le Centre culturel : j'encourage, j'applaudis, c'est très agréable. » •



Consultez-nous!



Avenue de Jassans 58, 1342 Limelette

Tél. +32 (0)10.41.42.43

info@piersoncestbon.be

www.piersoncestbon.be



N° tel: 0497253544

HORAIRES

Du lundi au vendredi 11h30-14h00 17h30-21h00

Du samedi au dimanche et jours fériés 17h30-21h00

ADRESSE

Parking de la piscine du Blocry, 1348 Louvain-la-Neuve









Nos sportifs à l'honneur

Le Mérite collectif de notre Ville a été remis à l'équipe Dames 1 du LLN Hockey Club et aux Balle'stringues du String Pénélope (football), le 7 octobre.

Notre soirée de remise des Mérites sportifs avait lieu le 7 octobre, à la Ferme du Biéreau (Louvain-la-Neuve). La Ville y a mis à l'honneur les sportifs et clubs qui se sont distingués par leurs résultats en 2021 et 2022.

« Après deux années sans soirée de remise des Mérites, crise sanitaire oblige, la famille du sport est enfin réunie », s'est réjoui le journaliste de TV Com Pierre Thirion, animateur de la soirée, avant de céder la parole à l'échevin des Sports Benoît Jacob.

« Les clubs ont beaucoup souffert : les infrastructures étaient fermées, la maladie était là. Certains ont eu du mal à reprendre, ils ont perdu des affiliés », a regretté l'échevin, avant de constater une amélioration :

beaucoup d'adultes ont acheté le Pass'Sports du Centre Sportif CSLI des Coquerées, qui permet de pratiquer 10 heures d'activités sportives pour 20€. Le nouveau skatepark aussi connaît un grand succès.

Après une démonstration de freestyle football par William Cochart et Thomas Gillet, les invités ont découvert et applaudi les différents lauréats.

Félicitations à tous!



 Prix Handisport (remis par Thierry Zintz, président de Special Olympics Belgium): Aymeric Parmentier (natation, Boust)



 Prix de la bourgmestre Julie Chantry : Ariane Pindeville (karaté, Karaté Club Shitokai LLN)



 Prix de l'arbitre (remis par l'arbitre Luc Van Wiele, rugby) : l'arbitre Magali Sergeant (hockey)



 Prix de l'échevin des Sports Benoît Jacob : l'équipe dames scolaires relais 4x100m (athlétisme, CS Dyle) & Louis Denis (tennis de table, Club Piranha Waterloo)



 Mérite féminin (remis par Bernadette Govaerts et Philippe Delandmeter, du club d'orientation LOST): Aurélie Romanini (sauvetage, Boust)



 Espoir collectif (remis par le correspondant de L'Avenir Michel Demeester): l'équipe inter-cercles Cadets-Scolaires 2021-2022 (athlétisme, CS Dyle)



 Prix du Fair-Play (remis par le vice-président du Panathlon Wallonie-Bruxelles Kolë Gjelosha): les clubs « Royal Ottignies-LLN », « Rugby Ottignies Club » & « LLN Hockey Club ».



 Espoir masculin (remis par le navigateur Denis Van Weynbergh): Charles Tais (natation, Boust)

Nominés également : Adam De Troch (karaté, Déaï Karaté Club), Louis Denis (tennis de table, Club Piranha Waterloo), Yoenn Vertroost (taekwondo, Samjok-O Taekwon-Do Ottignies) et Alexis Roukens (VTT descente/enduro, sportif UCL- PEPS)



 Espoir féminin (remis par Clément Geens, directeur sportif à l'AFT Padel): Thiam Nafi (athlétisme, CS Dyle)

Nominées également : Elisa Peeters (natation, Boust) et Marion Vandewoestijn (judo, Judo Club OLLN)



 Mérite masculin (remis par Antoine Dhainaut, pro du skateboard): Brendan Sanglier (karaté, Karaté Club Shitokai LLN)

Nominés également : Killian Sanglier (karaté, Karaté Club Shitokai LLN) et Loïc Joannes (athlétisme, CS Dyle)



 Mérite collectif (remis par le dessinateur Marco Paulo, créateur du modèle du diplôme remis aux lauréats): l'équipe Dames 1 du LLN Hockey Club et les Balle'stringues du String Pénélope (football)

Nominées également : l'équipe EPO Akula de l'Ecole de Plongée d'Ottignies (hockey subaquatique), l'équipe P2 Dames du Rebond (basketball), l'équipe U21 Garçons du Rebond (basketball), l'équipe 3x3 Dames du Rebond (basketball), l'équipe Samjok-O du Samjok-O Taekwon-Do Ottignies (taekwondo) et l'équipe inter-cercles toutes catégories Hommes 2022 du CS Dyle (athlétisme).

Coupe du monde de football

Notre Ville ne retransmettra pas sur écran géant les matchs de la prochaine Coupe du monde de football organisée au Qatar.

« Pour des raisons éthique, écologique et économique », annonce l'échevin des Sports Benoît Jacob. « Cette compétition se déroule en hiver. Il faudrait placer un chapiteau et le chauffer, ce qui n'est pas responsable à l'heure où les coûts de l'énergie sont l'affaire de tous. Nous devons montrer l'exemple. »

« Personne n'ignore les conditions inhumaines dans lesquelles les stades ont été construits. De nombreux ouvriers y ont perdu la vie », ajoute l'échevin en charge des Droits humains Abdel Ben El Mostapha.









CRÉATION DE PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

FORMATION DE 9 MOIS GRATUITE

Séances d'information de 10h à 12h

22 novembre 2022 13 décembre 2022 3 janvier 2023 10 janvier 2023

Début des cours le 17 janvier 2023

3 jours/semaines Mardi - mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h00

Infos et inscription au 010/47.47.69 info@collectifdesfemmes.be



WWW.COLLECTIFDESFEMMES.BE



Placements

Assurances







Avenue du Douaire 31, 1340 Ottignies Tel : 010 41 42 40

BE 0474.335.623

86 0671,919,394 N° FSMA 115047 A

ntion : emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent. Préteur : Crelan, Soulevard Sylvain Dupuis 251, 1070 Bruxelles.



Déjà Noël!

Du 25 novembre au 20 décembre, le rendez-vous des amoureux de Noël à Louvain-la-Neuve. Avec une marche aux flambeaux et la City Run le 16 décembre.

On décompte! La 27e édition de Louvain-la-Neige (70 chalets enfouis dans une forêt de sapins) se déroulera du 25 novembre au 20 décembre, sur la Grand-Place et la place de l'Université de Louvain-la-Neuve.

« Après une édition très fermée en 2021 pour cause de crise sanitaire, tous les espoirs sont tournés vers les étoiles », annoncent les organisateurs de la Gestion Centre-Ville (GCV). « Beaucoup d'exposants ont frappé à notre porte, nous nous réjouissons de vous présenter leurs créations et leur gastronomie, sans masque et sans barrière. »

Ne manquez pas les chalets « pop-up » (une dizaine), qui accueilleront des créateurs pour quelques jours seulement. Les idées cadeaux n'en seront que plus variées. Et pour les gourmands: boissons d'hiver, produits régionaux et encas de saison (huîtres, foie gras, pâtes aux truffes, boudin de Noël, fondue et raclette... ou chocolat et jus de pomme chauds, crêpes, cougnous, beignets et croustillons).

« Pour fêter ce retour à la normale - tous nos doigts et orteils sont croisés! - nous comptons faire opérer davantage la magie de Noël en proposant une multitude d'animations festives : ateliers, lectures de contes de Noël, chorales, rencontres avec Saint-Nicolas et le Père Noël, dégustation de soupes étoilées. »

Flambeaux et calendrier de l'Avent

Une marche aux flambeaux (4km) sera organisée dans la



ville, le vendredi 16 décembre. Ceux qui préfèrent courir pourront prendre part à la City Run, le même soir.

La GCV proposera aussi un calendrier de l'Avent, du 1er au 24 décembre, grâce au soutien des commerçants de Louvain-la-Neuve et aux exposants de Louvain-la-Neige. Découvrez chaque jour une surprise, sur www.facebook. com/louvainlaneige

www.louvainlaneige.be



A Ottignies aussi

La Ville, en partenariat avec les associations de commerçants d'Ottignies (ACOM1340 et Le Douaire), vous accueillera le vendredi 16 décembre pour une soirée conviviale à l'Espace Cœur de Ville. Vous aurez l'occasion de prendre un verre et de vous restaurer entre amis ou en famille, dans une ambiance de Noël chaleureuse.

Marché du Moulin

Après deux années de crise sanitaire (qui ont empêché l'organisation de l'événement), les séniors de la Résidence du Moulin (rue du Moulin, 23, à Ottignies) vous invitent à leur marché de Noël, le samedi 3 décembre, de 14 à 18h.



Créations artisanales à petits prix, café, pâtisseries, ambiance conviviale et... visite du grand Saint-Nicolas vers 15h30. Bienvenue aux bambins, les séniors de la Résidence les adorent!

Nature & Progrès

La section locale Brabant ouest de Nature & Progrès organise deux ateliers à la Maison de la Citoyenneté (15, rue des Deux Ponts, à Ottignies), de 14 à 17h :

- Le 19/11 : Choucroute... la lactofermentation PAF: 12€/10€ (membres), Talents acceptés
- Le 10/12 : Les algues, les alliées de notre santé PAF: 15€/12€ (membres), Talents acceptés
- Inscription obligatoire: 0474 / 42 46 18 (répondeur) ou brahaptouest@naturo be



La Wallonie, l'amitié

Temps pourri le samedi, brocanteurs heureux le dimanche. La 44° édition des Fêtes de Wallonie a rassemblé tous les amis, les 16, 17 et 18 septembre à Ottignies.

La météo exécrable du samedi a démotivé une centaine de candidats exposants-brocanteurs le dimanche. Mais pour ceux qui ont eu l'audace de démarrer, les ventes ont été bonnes. Et le ciel s'est finalement montré clément.

« Le sentiment est un peu mitigé. Mais vu les circonstances - les contraintes organisationnelles au moment de décider du programme, et la météo - nous pouvons tout de même être satisfaits de cette 44º édition des Fêtes. »

Denis Vandenbergen, qui co-dirige désormais le Comité des Fêtes de Wallonie avec Daniel Ancart, rappelle que les mesures Covid étaient toujours d'application en février-mars. Comment allait-on pouvoir garantir les distances de sécurité sous le chapiteau ?!

Plutôt que de prendre des risques, les organisateurs ont préféré proposer un programme réduit, n'engendrant pas trop de frais (les fêtes sont en partie subsidiées par de l'argent public). Mais sans chapiteau pour s'abriter, le public s'est enfui lors des épisodes pluvieux, malgré la qualité des prestations artistiques.

« Heureusement, il y avait de chouettes animations dans le Douaire. Notre jeu de piste y a rencontré un grand succès. Tout comme le spectacle pour les séniors au Centre culturel : plus de 400 personnes inscrites ! Nous allons sans doute le maintenir l'année prochaine, puisque nous n'avons eu que des échos positifs. »

Le co-président espère qu'en 2023, le Comité pourra proposer un programme digne des années d'avant-Covid.

« Pour venir s'amuser dans le centre d'Ottignies, mais aussi pour créer l'émulation dans les quartiers. On était très malheureux de ne pas pouvoir organiser la marche aux flambeaux et le concours des chars. »

Jean-François David et ses musiciens ont mis le feu lors du concert de clôture, juste avant le retour de la pluie : appréciez l'ambiance, sur les photos en pêle-mêle de cet article!

Avis aux fêtards : le Comité cherche à étoffer et rajeunir ses troupes, pour assurer l'avenir.

















Ottignies-Louvain-la-Neuve • Novembre - Décembre 2022



Cours d'informatique

« Je débute avec Excel », « Je surfe sans crainte sur Internet », « Je gère ma banque digitale », « J'apprivoise ma tablette/mon smartphone », « Apprendre à créer avec Gimp »... La Ville vous invite à participer aux formations et ateliers d'apprentissage aux outils informatiques, au sein de son Espace Public Numérique (l'EPN, au n°13 du bd Martin, place du Centre, à Ottignies).

Le programme est en ligne sur notre site olln.be (ma Ville, services au public, cohésion et prévention sociales, L'Espace Public Numérique (EPN), Inscription EPN). A l'EPN, les ordinateurs sont également mis à la disposition des citoyens en accès libre,... le mercredi de 14 à 16h et le vendredi de 9h30 à 11h30. ●

010 / 43 64 84 - epn@olln.be

PAF: 5€/10h cours et/ou accès libre.

Les cartes EPN sont disponibles à l'Accueil de l'administration communale, au Coeur de Ville (Ottignies).

Journée de l'Artisan

L'atelier Tierra Viva participe à la Journée de l'Artisan, le dimanche 20 novembre, de 10h30 à 17h30. Bienvenue à tous, au n°17 de la rue du Chemin de fer, à Ottignies.

Chema López vous présentera ses céramiques sonores: sifflets à eau, coucous, ocarinas,



vases siffleurs, et quelques créations en bois. Venez le voir au travail, tourner et modeler les petits animaux, écouter les sons de ses céramiques...

0474 / 914 898 ceramiquetierraviva@gmail.com ceramiquetierraviva.blogspot.com/ www.journeedelartisan.be



L'artiste verrier Véronique Le Boulengé y participe également, de 10 à 18h. Découvrez son atelier au n°11 de la rampe du Couvent, à Louvain-la-Neuve.

0474 / 40 59 68 vleboulenge@gmail. com lucitorro bo

Eja Studiosi à Rofessart

L'ensemble vocal Eja Studiosi, créé en 2005 et dirigé par le Limelettois Valéry Demaré, se produira le dimanche 20 novembre, à 17h, en l'église Saint-Joseph de Rofessart.

Au programme: un voyage a capella dans les musiques de film, avec Bach, Mozart, Bregovic, Moricone, The Beatles, Queen...

PAF: 15€/6€ (6-12 ans)

www.eiastudiosi.be

Nos habitants publient

La Néolouvaniste Dominique Costermans vous invite à découvrir son nouveau livre L'Impensé de l'IVG - Douze femmes, douze expériences singulières, douze récits sans jugement aux éditions Courteslignes. 18€. courteslignes. be/limpense-de-livg

IVG TAXA

« Les droits d'autrice seront reversés à Abortion without borders, afin d'aider les Ukrainiennes victimes de viol qui

ont tant de mal à accéder à l'IVG en Pologne », annonce l'autrice.

L'épicerie d'antan

Reconstituée par un collectionneur passionné, au Petit-Ry.

Collectionneur depuis sa plus tendre enfance - de porteclefs publicitaires, autocollants, coquillages, pierres, verres à bière... - Michel Devroey a reconstitué une épicerie d'antan, dans une pièce de sa maison du Petit-Ry: une caverne d'Ali Baba, un coffre aux trésors, pour ceux qui aiment les vieux objets ou qui ont la nostalgie du temps passé.

Boîtes de biscuits, bonbons, café, thé, fromage, légumes en conserves, bouteilles d'huile, pots de confiture et de miel, sirop de liège, sucre, moutarde... côtoient les fournitures scolaires, cirage, ampoules, tabac, boîtes d'allumettes, produits d'entretien, talc, papier WC, matériel de couture... L'alimentaire d'un côté, le non-alimentaire de l'autre, une petite cuisine aussi (balances, louches, passoires, poêles et casseroles émaillées, bols, boîtes à oeufs... même un coupe-haricots), et au milieu, le comptoir avec sa caisse enregistreuse, sa boîte à chiques (qui fonctionne) et ses bonbons au suc des Vosges!

« Tous ces objets ont une histoire et sont beaux. Je ne peux pas imaginer qu'on puisse les mettre à la poubelle. Pourtant, c'est le sort de beaucoup. Les vieux paquets de pâtes ou de farine n'ont pas de valeur. Quand il faut vider une maison, c'est ce qu'on liquide en premier lieu. »

La majorité des articles datent des années 1960-70 (avant l'arrivée du code-barres), certains sont plus anciens. Ils sont mis en scène, pour donner au visiteur l'impression qu'il se trouve dans une véritable épicerie d'époque.

Une page Facebook

Conseiller commercial dans le secteur de la presse magazine pendant 27 ans, Michel Devroey en a visité des librairies, épiceries, stations essence et autres grandes surfaces. Une restructuration au sein de la société qui l'employait, suivie de lourds ennuis de santé, l'ont contraint à revoir sa façon de vivre. En invalidité, il a trouvé à s'occuper en créant son « petit musée de l'épicerie, la droguerie et sa cuisine », en 2019. A défaut d'écrire un livre (trop compliqué vu les droits, puisqu'il s'agit de marques), il a créé une page Facebook « L'épicerie d'antan », où il explique l'histoire des objets et des sociétés qui les fabriquaient, partage des anecdotes liées à l'époque...

« Plein de sociétés ont disparu ou ont été rachetées. Tout le monde a oublié que le Sunlight se fabriquait entièrement à Forest. De même, nos chocolateries exportaient partout dans le monde. »



On pourrait l'écouter des heures. Passionné. Et ému, quand il raconte les circonstances de telle ou telle trouvaille. Le sablier rose et le poussin de Pâques (qu'on remplissait de bonbons) offerts par une voisine, la petite radio en forme de pot de confiture Materne récupérée au-delà de Namur, l'affiche « Fumez le Solitaire » provenant d'un ancien représentant de tabac de la Semois, les carnets publicitaires échangés avec un collectionneur français...

« Je fais les brocantes et les vide-greniers, en restant toujours dans les limites. Les anciennes plaques émaillées se négocient à prix d'or et je ne souhaite pas participer à la surenchère. Je ne peux pas non plus envahir toute la maison! »

Heureusement, madame partage l'enthousiasme de monsieur. Ainsi, elle a donné son avis pour l'agencement des présentoirs.

Recherche porte

L'épicier est bien achalandé mais - c'est le moteur de tout collectionneur - recherche toujours la pièce rare, voire unique.

« J'ai longtemps cherché une boîte Bonux avec son cadeau promotionnel à l'intérieur, j'ai fini par la trouver ! J'ai cherché aussi des boîtes de poudre à crème glacée, trouvées aussi. Mais il me manque encore une vraie porte d'épicerie. J'ai déjà la sonnette ! »

Il ouvre volontiers son magasin à qui veut se replonger dans les souvenirs (pas plus de deux personnes à la fois dans la pièce). Emerveillement garanti.

midevr@hotmail.com

Vous êtes collectionneur/euse ?!

Faites-le nous savoir, pour figurer vous aussi dans l'OLLN Info: marie-claire.dufrene@olln.be

A LA RECHERCHE D'UN BIEN **NEUF À GENAPPE?**

Genappe I-Dyle

- Emplacement privilégié au sein d'un véritable
- ➤ Maisons fonctionnelles 3 chambres livrables en octobre 2023
- > Appartements 2 chambres peu énergivores

Visitez notre site www.matexi.be

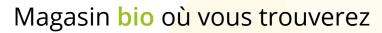


Plus d'infos? Contactez Didier Winnepenninckx 067 38 07 05 matexi be - brabantwallon@matexi be





BIENVENUE À LA BIOSPHÈRE



- plus de 200 références en vrac
- des produits locaux
- une approche bio et éthique
- ouvert 7j/7
- une équipe engagée

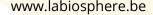
Au plaisir de vous voir!

Lun: 13h-19h / Ma-Sa: 9h-19h / Di: 9h-13h

8, Blvd du Centenaire - 1325 Chaumont-Gistoux 🚺 📵 www.labiosphere.be



















Habitants

Un arbre sur pied est un allié

En réponse à l'article paru sur le site de la Ville (NDLR : et en pages 28-29 de ce numéro).

Au Bois de Lauzelle, à la fin de l'été, on commençait à couper des arbres et on expliquait dans la presse - y compris sur le site de la commune - le bienfondé de cette gestion. Pourquoi dès lors lancer une nouvelle pétition ?

Si nous comprenons et acceptons qu'un arbre malade peut représenter un danger pour le promeneur, nous comprenons moins bien pourquoi abattre des arbres sains (même des hêtres) qui démontrent qu'ils se sont très bien adaptés jusqu'ici, sous prétexte de laisser de la place aux plus jeunes qui sont encore fragiles. Un vieil arbre est beaucoup plus efficace et solide face à la sécheresse qu'une jeune pousse. De plus, il est précieux pour les arbres de son entourage et ne fait pas que « lui prendre la lumière ».

Dans une **plantation**, c'est à dire un bois destiné à produire du bois, on coupe l'arbre quand il peut être vendu pour laisser de l'espace et de la lumière aux plus jeunes pour grandir plus vite. C'est ce que le garde forestier entend par «hâter son œuvre».

Dans une **forêt** (espace naturel non destiné à la production de bois) ou une réserve naturelle, les arbres vont venir s'installer et grandir tout seuls si on les laisse faire. Nous pensons dès lors que le scénario catastrophe décrit par le garde forestier qui craint que tous les vieux arbres meurent en même temps si l'homme ne veille pas à couper les vieux pour équilibrer les âges, ce scénario ne tient pas la route.

Quand on coupe un arbre on détruit la biodiversité de plusieurs manières, d'abord en détruisant l'habitat de tous les animaux qui vivent dans, autour ou en lien avec l'arbre, ensuite au niveau des sols (et donc la flore et la faune qui y vivent) car ils sont tassés, creusés et transformés par le passage des engins de débardage. Le bois porte encore les traces des débardages qui ont été réalisés sans surveillance, sans câble et sans précaution. Nous nous réjouissons que ce ne sera plus le cas et que le garde forestier puisse maintenant surveiller et verbaliser si nécessaire, mais nous regrettons les dégâts que la nature mettra du temps à réparer.

Une autre raison de nous mobiliser est la destination des arbres coupés. « adjugée au plus offrant » et qu'ensuite « l'UCLouvain n'a plus de droit de regard sur l'usage qui en est fait ». A l'heure de la transition, des circuits courts, nous pensons qu'un cahier des charges strict garantissant un usage local pour attribuer la vente serait plus cohérent de la part de l'UCLouvain qui se dit en transition.

Pour toutes ces raisons, nous demandons un moratoire sur l'abattage des arbres au Bois de Lauzelle, pour laisser la nature récupérer de la sécheresse et se donner le temps d'une réflexion pour aller vers une gestion encore moins interventionniste, de laisser le Bois de Lauzelle, redevenir une forêt, un laboratoire vivant à observer. L'UCLouvain a d'autres « plantations forestières » pour y faire de la production durable et y former ses forestiers. Nous pensons que plus qu'hier un arbre sur pied est un allié.

Marie Laduron (autrice de la pétition) 1340 Ottignies

Les piétons n'ont pas de rétroviseur

J'emprunte régulièrement le « sentier de la gare », qui joint le bas de la chaussée de la Croix à la gare d'Ottignies, sentier qui, comme tous ses confrères, répond à la définition qu'en donnent les dictionnaires, soit : *chemin étroit*.

C'est bien dans cette étroitesse que se noue la problématique de la cohabitation harmonieuse - ou tout au moins respectueuse - entre piétons et « deux roues ».

Quand je marche vers la gare, je suis fréquemment frôlé par des cyclistes/trottinettistes qui me dépassent sans se donner la peine de freiner ni de sonner. Et s'ils sonnent, c'est par un bref et discret tintinnabulement qui requiert attention et ouïe fine: malheur aux distraite-s et aux malentendants!

Dans l'autre sens, il m'arrive souvent de ne pas être remercié quand je m'immobilise pour céder le passage et d'être insulté si je ne m'exécute pas assez vite...

Est-ce cela la « mobilité douce » ? La loi du plus fort, du plus rapide ?

Pourquoi les « deux roues » n'empruntent-ils/elles pas la large piste cyclable de la rue Paul Delvaux (peintre de la lenteur, du temps suspendu) quasi-parallèle au sentier de la gare et curieusement déserte?

Attend-on des incidents graves, des voies de fait, des accidents pour rendre à nouveau ce sentier praticable en toute sécurité et sans crispation pour les usagers les plus fragiles ?

Pierre Trefois - 1340 Ottignies



Magasin spécialisé en vélos cargos à destination familiale dans le Brabant Wallon

Ouvert le mercredi & jeudi de 13h à 18h ● le mardi, vendredi et samedi sur RDV

Adresse: Rue Provinciale 2 à 1300 Wavre

Téléphone: 0493/94.61.27

Mail: info@velofamilial.be Web: www.velofamilial.be































Faire face ensemble à la crise énergétique

Après la covid et les inondations, voilà que notre vie quotidienne est à nouveau perturbée. Cette fois-ci, par des prix de l'énergie qui s'envolent et nous forcent à adopter des nouveaux comportements. Cette situation est difficile. Certains ménages, associations et entreprises se retrouvent au bord de la faillite ou face à des difficultés financières insurmontables. Des drames sociaux seront malheureusement inévitables au cours des prochains mois. A nous, hommes et femmes politiques de toute formation politique de les anticiper au mieux, de les éviter autant que possible et d'en limiter au maximum l'impact lorsqu'ils ne peuvent être évités. La Ville va souffrir également de cette hausse des prix, notamment en ce qui concerne la consommation énergétique des bâtiments et l'éclairage public. L'estimation actuelle est une multiplication des coûts par 4 pour 2023.

Dans ce contexte, à côté des autres niveaux de pouvoir, la Ville se doit de mener trois missions :

- Réduire sa propre consommation, pour faire diminuer la facture collective;
- Aider les citoyens à réduire leurs factures ;
- Soutenir les citoyens qui ne parviennent pas à s'en sortir, via le CPAS.

Réduire les dépenses énergétiques de la Ville

Cela fait des années que nous améliorons notre gestion de l'énergie. Depuis 2018, la consommation a été clairement réduite.

Il y a trois ans, nous nous sommes lancés dans le remplacement de l'éclairage public par des LED, consommant jusqu'à 75% en moins.

Ces deux dernières années, la Ville a obtenu des subsides pour isoler ses bâtiments. Grâce notamment à la qualité du travail de l'administration, nous avons obtenu ces subsides pour rénover notamment l'école de Blocry, le Centre culturel, le Centre sportif des Coquerées. Bien évidemment, ces chantiers doivent encore débuter, mais nous n'avons pas attendu cette crise pour préparer l'avenir.

En 2022, nous avons placé des panneaux photovoltaïques sur le service Travaux, en plus de ceux placés sur 5 de nos écoles.

Tous ces investissements permettront une réduction de notre consommation, bonne à la fois pour les finances et le climat.

Huit axes de mesures supplémentaires ont été décidés en septembre 2022, à la fois pour accentuer les économies mais aussi pour montrer l'exemple. En voici quelques-unes : le chauffage de l'hôtel de Ville où notamment la bourgmestre et les échevin-ne-s ont leur bureau sera coupé du jeudi soir au lundi matin, la température de certains lieux et locaux sera clairement limitée (par ex. 19°C pour les bureaux), le chauffage doit

être coupé lorsque que les fenêtres sont ouvertes, etc. Notre administration sera encore plus sensibilisée aux « petites économies ».

Un gros effort pourrait également être réalisé sur l'éclairage public. ORES a proposé à 200 communes d'éteindre entre minuit et 5h du matin. Cela doit être étudié pour examiner si c'est possible en maintenant la sécurité nécessaire. En plus, il faudra examiner si certaines lampes ne peuvent pas être enlevées.

Aider les citoyens à réduire leurs factures

En 2020, la Ville a soutenu la réalisation d'audits énergétiques de maisons d'habitant·e·s.

Au centre d'Ottignies, se trouve le guichet de l'énergie où sont donnés des conseils pour économiser l'énergie. Au CPAS, il y a un « tuteur énergie » qui se rend à domicile dans la mesure de ses disponibilités pour voir avec les habitants quels sont les gros postes de consommation, ce qui peut être fait pour adopter un meilleur comportement, et à quel coût.

Réduire sa facture passe aussi par des gestes simples que tout un chacun peut réaliser : adoption de comportements économes, éteindre une pièce non occupée, diminution de la température, libérer les radiateurs de tout objet encombrant pour que la chaleur circule, ... Certains ont déjà adopté ces mesures. Il faut naturellement encourager ces pratiques et les promouvoir le plus largement possible.

L'information concernant les aides gouvernementales et l'accès aux tarifs réduits va être renforcée.

Soutenir les citoyen·ne·s en difficulté

Certain.e.s citoyen.ne.s ont un budget très serré et toute dépense supplémentaire les font malheureusement plonger dans le rouge. Ces personnes n'ont pas la possibilité d'acheter de l'isolant, ou des appareils moins énergivores mais généralement plus chers à l'achat.Le CPAS est là pour assurer que ces personnes puissent vivre dans la dignité. En plus d'une aide directe délivrée en fonction des besoins avérés, le CPAS conserve la possibilité d'aider de manière plus ponctuelle lorsque cela est nécessaire, le cas échéant par le biais de prêts.

Alors que nous sommes face à cette hausse exponentielle des prix de l'énergie, restons solidaires et attentifs les uns aux autres, et adaptons dès maintenant nos comportements afin de faire preuve de sobriété demain. Ces crises successives font évoluer notre monde, et cela peut générer des craintes et des peurs. N'y cédons pas et œuvrons dès aujourd'hui pour le rendre meilleur : plus humain, plus solidaire et plus sobre et écologique.

Les élus Ecolo, Avenir et PS





Y a-t-il de l'ordre dans ce chaos?

On ne peut pas dire que nous vivions actuellement une période des plus tranquilles. Les crises se succèdent, obligeant les politiques à prendre des mesures d'urgence les unes après les autres. A cela s'ajoute une crise plus structurelle, celle du changement climatique, d'une énorme envergure, nécessitant des réponses rapides et adéquates. Pas évident donc de faire naviguer le paquebot mondial dans cette énorme tempête pleine d'écueils!

Le rôle du politique est de tenir la barre, d'avoir une vision à long terme qui doit donner un cap à suivre. Que remarquons-nous cependant ? Que si les objectifs sont bien souvent nobles, les moyens déployés pour y arriver sont parfois insuffisamment réfléchis, voire irraisonnés. L'urgence ne semble néanmoins pas en être la seule excuse.

La crise des prix de l'énergie est, il faut l'avouer, provoquée en partie par des facteurs géopolitiques qui échappent à nos gouvernants nationaux. Mais quand, dans le même temps, on se borne à faire respecter à la lettre des mesures prises il y a plusieurs années pour sortir du nucléaire, laissant planer le risque de raréfaction qui entraînera l'augmentation des prix, est-ce bien raisonnable? Ceci sans autre alternative crédible, dans les temps impartis, que de construire des centrales au gaz. L'ambiguïté est énorme: on oppose la peur du nucléaire à celle du réchauffement climatique. Or, comment justifier l'abandon d'une technologie moins polluante et moins coûteuse pour le citoyen au profit de centrales émettrices de CO2 et beaucoup plus coûteuses et risquées en termes d'approvisionnement vu le contexte géopolitique? La priorité ne devrait-elle pas être de lutter contre le réchauffement climatique?

Quand l'idéologie fait place au dogme et s'oppose à toute forme de pragmatisme...

Nous ne sommes pas particulièrement pro-nucléaires mais actuellement, compte tenu de ce qui précède et au vu de l'évolution de la part du renouvelable dans notre mix électrique, peut-on raisonnablement s'en passer? Alors, que la raison avait fini par primer avec la prolongation de deux réacteurs, nous constatons l'arrêt de Doel 3, est-ce bien cohérent?

Ouvrons juste une petite parenthèse sur la peur du nucléaire. Saviez-vous que les fissures dont on vous parle depuis des années sont en réalité de petites bulles d'hydrogène qui sont là depuis la construction et qui n'évoluent pas ? (ceci étant attesté par des analyses régulières de plus de 150 chercheurs et de milliers d'heures prestées) Saviez-vous que les

déchets de nos centrales ne correspondent qu'à un très petit volume qui pourrait très bien être recyclé?

Prendre une mesure de cette importance sans prévoir d'alternative crédible permettant d'assurer l'approvisionnement du pays à des coûts supportables pour les citoyens et en émettant moins de gaz à effet de serre, n'est-ce pas cela «Mettre la charrue avant les bœufs» ?

Autre bel exemple : la mobilité à Bruxelles. Nous ne devons pas vous détailler les problématiques causées par des mesures tant elles font parler d'elles. Mais cela nous fait poser le même constat: imposer des changements sans alternative crédible. Transports en commun insuffisants et saturés, trop peu d'infrastructures pour usagers faibles sécurisées. Ceci provoquant un chaos sans nom produisant des pics de pollution localisés de par la congestion du trafic. Ou comment se tirer une balle dans le pied. Ces risques sont une épée de Damoclès suspendue audessus de la mobilité à Ottignies. Mêmes constats : congestions de trafic de plus en plus régulières, peu de propositions d'alternative à l'auto et constructions de centaines de nouveaux logements sans solution réelle de mobilité. Nous espérons que la majorité n'a pas un agenda caché qui créerait une situation similaire à Bruxelles dans le but d'imposer une politique anti-voitures irréfléchie...

Nous sommes bien conscients que les choses doivent évoluer. Mais nous prônons le «pro» (et les mesures positives) plutôt que l' «anti» (et les mesures restrictives et culpabilisantes), sans écarter les nouvelles technologies pouvant nous aider et sans être candides quant aux nécessaires changements de comportements.

Le problème n'est pas de commettre des erreurs de jugement. Le problème est de persister dans cellesci. Nous souhaitons remplacer l'utilisation de la peur par de l'adhésion à un projet positif pour tous.

> Denis Vandenbergen Président de la section locale MR

Les élus du groupe OLLN 2.0-MR et la section MR d'Ottignies-LLN vous invitent à leur drink de nouvel an, le 15 janvier 2023 au Centre culturel d'Ottignies.

Inscription souhaitée: contact@mrolln.be





Renard & Fils

Av. Provinciale 51 1341 Ottignies

DES COMMERCES DE PROXIMITÉ À VOTRE SERVICE



Le grand Saint Nicolas sera au Douaire :

Le mercredi 30 novembre de 14h à 18h et le samedi 3 décembre de 10h à 13h et de 14h à 18h

Bientôt ... 2023 !

Tous les commerçants vous souhaitent déjà de belles fêtes de fin d'année.



Sonnes fêtes

2023

Que cette nouvelle année qui arrive soit faite de joie, de chance, de réussite et de bonne santé pour tous



2023

Ouvert 18 décembre

Votre centre commercial sera ouvert le dimanche 18 décembre de 10h à 17h.

